SEPTEMBRE 2018 / No XXXIX

«Ne rien préférer à l'amour du Christ»

Pax

Sainte Gertrude

Le Héraut de l'Amour Divin

IV

16

Sainte Gertrude

Le Héraut de l'Amour Divin

Traduction de « Insinuationes divinae pietatis »

par des moines bénédictins

4

Communion de Sainte Gertrude d'Helfta

Huile sur toile (3,00 x 1,90 m) de Giovanni Battista Carlone (1632), appartenant à la région génoise, de l'église Sainte-Catherine du monastère cistercien de Gênes et aujourd'hui conservé à côté de l'Albergue de los Pobres de cette ville.

Le Héraut de l'Amour Divin

LIVRE QUATRIÈME

Prologue

L'Esprit Consolateur, distributeur de tous les biens, « qui souffle où il veut » (Jean, III, 8), comme il veut et quand il veut, tient ordinairement cachés les secrets de son amour, mais parfois cependant il veut les manifester au dehors pour le bien des âmes. Nous en trouverons un exemple dans cette servante de Dieu. Bien que la divine Bonté n'ait cessé de se répandre en elle, c'est par intervalles seulement qu'elle lui ordonna de publier les merveilles de sa tendresse. Ce livre a donc été écrit à diverses époques. La première partie a été rédigée huit ans après le commencement des faveurs divines, la seconde n'a été achevée qu'environ vingt ans plus tard, et le Seigneur daigna accepter chacune de ces parties [1]. En effet, quand la première eut été écrite, celle-ci la présenta avec humilité et dévotion au Seigneur, qui dans son extrême Bonté lui fit cette réponse : « Personne n'a le pouvoir d'éloigner de moi le mémorial de l'abondance de ma divine suavité. » Par cette parole elle comprit que le Seigneur voulait donner pour titre à ce livre : *Mémorial de l'abondance de ma divine suavité*. Le Seigneur ajouta : « Si quelqu'un cherche dans ces pages les biens spirituels de son âme, je l'attirerai tout près de moi, je prendrai part à sa lecture, paraissant tenir ce livre dans mes mains. Lorsque deux personnes lisent ensemble dans le même livre, l'une semble respirer le souffle de l'autre. De même j'aspirerai le souffle des désirs de cette âme et ils viendront émouvoir en sa faveur les entrailles de ma miséricorde ; de mon côté, je lui ferai respirer le souffle de ma divinité, et elle sera toute renouvelée intérieurement. » Le Seigneur dit encore : « Celui qui dans une pareille intention transcrira les paroles de ce livre, recevra à chaque trait qui s'y trouve les flèches d'amour lancées vers lui par la douceur infinie de mon Cœur sacré, et son âme éprouvera les plus ineffables délices. »

Pendant qu'on rédigeait la seconde partie, elle exhala une nuit ses tendres plaintes au Seigneur. Il la consola avec sa bonté ordinaire et dit, entre autres choses : *Je t'ai donnée pour être la lumière des nations, et pour être mon salut jusqu'aux extrémités de la terre*. (Isaïe, XLIX, 6.) Elle comprit qu'il parlait de ce livre à peine commencé et s'écria : « Et comment, ô Dieu, quelqu'un pourrait-il recevoir par ce petit livre la lumière de votre connaissance, puisque je ne veux pas que cette rédaction soit continuée ni que les pages déjà écrites soient jamais connues ? » Le Seigneur répondit : « Quand je choisis Jérémie

pour mon prophète, il se trouvait incapable de parler ou d'agir avec la discrétion convenable, cependant j'ai repris les peuples et les rois par les paroles de sa bouche. De même, ceux que j'ai résolu d'amener par ton moyen à la lumière de la connaissance et de la vérité ne sauraient être frustrés de ce secours, car personne ne peut mettre obstacle à la prédestination éternelle ; ceux que j'ai prédestinés, je les appellerai, et ceux que j'aurai appelés, je les justifierai en la manière qui me plaira. »

Une autre fois, comme dans la prière elle faisait tous ses efforts pour obtenir du Seigneur la permission d'interrompre la rédaction de ce livre, parce que l'ordre de ses supérieurs lui semblait moins pressant, le Seigneur lui répondit avec bonté : « Ne sais-tu pas que l'ordre de ma volonté surpasse toute autre obédience ? Puisque je désire voir ce livre écrit, pourquoi te troubler ? C'est moi qui stimule celle qui le compose ; je l'aiderai fidèlement et je garderai intact ce qui est mon bien. » Elle conforma alors sa volonté au bon plaisir de Dieu et lui dit : « Très aimé Seigneur, quel titre voulez-vous donner à ce livre ? » Le Seigneur répondit : « Ce livre, qui est mien, s'appellera LE HERAUT DE L'AMOUR DIVIN, parce qu'il donnera un certain avant-goût de mon surabondant Amour. » Remplie d'admiration, elle dit encore : « Puisque ceux qui sont envoyés comme ambassadeurs ou hérauts jouissent d'une grande autorité, quelle autorité daignerez-vous accorder à ce livre ? » Le Seigneur répondit : « Par la vertu de ma Divinité, celui qui pour ma gloire lira ce livre avec une foi droite, une humble dévotion, une amoureuse reconnaissance et pour y trouver le bien de son âme obtiendra la rémission de ses péchés véniels, la grâce des consolations spirituelles, et de plus une disposition à recevoir un accroissement des biens célestes. »

Elle vit ensuite que la volonté de Dieu était que l'on joignit, pour en faire un seul livre, les deux parties de ce travail, et par de ferventes prières elle lui demanda comment ces deux parties, auxquelles il avait donné un titre diffèrent, pourraient être réunies. Le Seigneur répondit : « Comme souvent un père et une mère sont plus considérés à cause des charmes de leur enfant de même j'ai voulu que ce livre fut composé de deux parties et qu'il indiquât par son titre même le caractère de cette double origine, à savoir : LE HÉRAUT DU MEMORIAL DE L'ABONDANCE DE MON DIVIN AMOUR parce que, tout en faisant connaître mon amour, il perpétuera la mémoire de mes élus. »

Il est très évident par les récits de ce livre, que celle-ci fut toujours favorisée de la divine présence; cependant on rencontrera parfois ces expressions : *Le Seigneur lui apparut*, ou encore : *se tint près d'elle*. En effet bien que, par un privilège spécial il lui fût presque toujours présent il se montra quelquefois à elle sous des images plus sensibles, lorsqu'il y avait un motif ou une occasion d'instruire par-là d'autres âmes, à la faiblesse desquelles Dieu voulait condescendre. Aussi dans les manifestations diverses que nous allons décrire, verra-t-on que Dieu aime tous les hommes et cherche le salut de tous, même en ne visitant qu'une seule âme. C'était aux jours de férie comme aux jours

de fête que le Seigneur lui faisait sans interruption toutes ces grâces, se révélant à elle tantôt par des images sensibles, tantôt par les plus pures illuminations de l'entendement. Néanmoins il a voulu que dans ce livre on parlât à l'intelligence naturelle par des images sensibles, pour que tout lecteur puisse comprendre.

Le tout a été divisé en cinq livres : le premier contient l'éloge de la personne qui fut le sujet de ces faveurs, et les témoignages des grâces qu'elle reçut. Dans le second se trouvent consignées, et la manière dont elle reçut ces faveurs, et les actions de grâces qu'elle en rendit, le tout écrit de sa propre main à l'instigation de l'Esprit de Dieu. Dans le troisième sont exposés quelques-uns des bienfaits qui lui furent accordés. Le quatrième raconte les visites par lesquelles la divine Bonté daigna la consoler en certaines fêtes. Dans le cinquième sont relatées les révélations que le Seigneur daigna lui faire sur les mérites de plusieurs défunts. On y ajoute les consolations dont le Seigneur, voulut bien prévenir ses derniers moments. Mais tenons compte de cette recommandation d'Hugues de Saint-Victor : « Toute vérité que ne confirme pas l'autorité des Écritures m'est suspecte. » A quoi il ajoute : « Une révélation, si vraisemblable qu'elle paraisse, ne sera pas acceptée qu'elle n'ait le témoignage de Moïse et d'Elie, c'est-à-dire l'autorité des Écritures. » C'est pourquoi j'ai annoté à la marge les textes que mon génie simple et inexpérimenté a pu se rappeler sur le moment, dans l'espérance qu'un autre plus habile et plus exercé pourra encore alléguer d'autres témoignages plus autorisés et plus convenables.

1. La première partie est le second livre de ce travail, le seul qui fut écrit par sainte Gertrude elle-même. La deuxième partie comprend les livres 3, 4 et 5, qui furent seulement dictés par Gertrude. Nous avons parlé dans la préface de l'époque où chaque partie fut composée. (Note de l'édition latine.)

Chapitre I. - Recommandation de la personne.

1 - Ô Profondeur des richesses et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! (Rom., XI, 33.) C'est ainsi que par des chemins divers, mystérieux et admirables, Dieu appelle ceux qu'il a prédestinés. Après les avoir appelés, il les justifie et les comble des effets de sa grâce, comme s'il accomplissait en ceci toute justice envers des âmes qu'il jugerait dignes de partager ses richesses et ses délices. C'est ce qui apparaît dans cette élue : semblable à un lis éclatant de blancheur, elle avait été placée par Dieu dans les parterres odorants du jardin de l'Église, c'est-à-dire dans l'assemblée des âmes justes, lorsque, petite enfant âgée de cinq ans [1], il la retira des agitations du monde, pour l'introduire dans la

demeure nuptiale de la sainte Religion. En cette âme, Dieu joignit à la candeur de l'innocence l'éclat et la fraîcheur des plus belles fleurs, de sorte qu'elle charmait non seulement tous les yeux, mais qu'elle attirait à elle tous les cœurs. Dans un âge aussi tendre, elle laissait voir déjà la maturité d'un vieillard, se montrait pleine de savoir et d'éloquence, et son intelligence se portait si facilement à toutes choses que ceux qui l'entendaient en demeuraient ravis. Lorsqu'elle fut admise à l'école, la vivacité de son esprit et la finesse de son intelligence lui firent dépasser promptement les enfants de son âge en toutes sortes de sciences. C'est ainsi que, gardant la pureté de son cœur pendant les années de l'enfance et de l'adolescence, se livrant avec ardeur à l'étude des arts libéraux elle fut préservée par le Père des miséricordes de toutes les frivolités qui entraînent si souvent la jeunesse. Louanges et actions de grâces en soient rendues à jamais à ce Dieu tout-puissant !

2 - Vint enfin le moment où Celui qui l'avait choisie dès le sein de sa mère, et l'avait introduite, à peine sevrée, au festin de la vie monastique, voulut encore, par sa grâce, l'amener des choses extérieures à la contemplation intérieure, des occupations terrestres au soin des choses célestes. C'est ce qu'il obtint par une révélation que nous raconterons plus loin [2]. Celle-ci comprit alors qu'elle était restée loin de Dieu dans une région de dissemblance [3] lorsque, s'appliquant jusqu'à ce jour aux études libérales, elle avait négligé de porter ses regards vers la lumière de la science spirituelle, et, par un attachement trop vif aux charmes de la sagesse humaine, elle s'était privée du goût très suave de la véritable Sagesse. Elle tint aussitôt pour viles et méprisables les éludes qui l'avaient captivée jusqu'alors, et ce fut à bon droit, puisque le Seigneur l'avait introduite en ce lieu de l'allégresse et de la joie, sur cette montagne de Sion qui n'est autre que la contemplation de lui-même. Là, il l'avait dépouillée du vieil homme et de ses actes pour la revêtir de l'homme nouveau qui est créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité.

3 - C'est ainsi que de grammairienne elle devint théologienne, relisant sans cesse les pages divines qu’elle pouvait se procurer, et remplissant son cœur des plus utiles et des plus douces sentences de la sainte Écriture. Aussi avait-elle toujours à sa disposition la parole de Dieu afin de satisfaire ceux qui venaient la consulter et de réfuter toute idée fausse par des témoignages de la sainte Écriture employés si à propos, qu'on n'y trouvait rien à objecter. Elle ne pouvait se rassasier de l'admirable douceur qu'elle trouvait dans la divine contemplation et dans l'étude des saintes Lettres : ces pages sacrées étaient pour sa bouche un rayon de miel, pour son oreille une douce harmonie, pour son cœur une jubilation spirituelle. Semblable à la colombe qui recueille des grains de froment, elle écrivit plusieurs livres remplis de suavité où sont compilées les paroles des saints. Son but était de rendre clairs et lumineux certains passages qui semblent obscurs aux intelligences moins ouvertes. Elle

composa aussi des prières plus douces que le rayon de miel, et des Exercices spirituels [4] très propres à édifier. Ils étaient écrits dans un langage si correct, que les maîtres, loin de trouver rien à reprendre dans sa doctrine, goûtèrent, au contraire ces œuvres d'un génie facile, toutes parsemées ou plutôt parfumées des paroles de la sainte Écriture, ce que ne peuvent manquer d'apprécier les théologiens et les âmes pieuses. II est donc évident que ces travaux ne sont pas le produit de l'esprit humain, mais le fruit de la grâce spirituelle dont elle était douée. Cependant, comme en ce qui vient d'être dit on pourrait trouver matière à des louanges purement humaines, nous ajouterons ici ce qui mérite vraiment d'être exalté ; la sainte Écriture ne nous dit-elle pas : *La grâce est trompeuse et la beauté est vaine : la femme qui craint le Seigneur sera seule louée ?* (Prov., XXXI, 30.)

4 - Elle était donc une très forte colonne de la Religion, un défenseur si zélé de la justice et de la vérité, qu'il est permis de lui appliquer ce qui est dit du grand prêtre Simon au même livre de la Sagesse : *Il a soutenu la maison durant sa vie*, c'est-à-dire elle a soutenu la Religion ; *et il a durant ses jours affermi le temple* (Ecclé., L, 1), en ce sens que par ses exemples et ses avis elle a affermi le temple spirituel de la dévotion et a excité dans les âmes une ferveur plus grande. Nous pourrions dire aussi qu'en ses jours les puits ont épanché leurs eaux (ibid.), parce que nul en nos temps n'a répandu avec plus de profusion les flots d'une salutaire doctrine.

5 - Elle avait une parole douce et pénétrante, un langage si éloquent, si persuasif, si efficace et si rempli de grâce, que plusieurs affirmèrent entendre l'Esprit de Dieu parler par sa bouche, tant leurs cœurs avaient été attendris et leurs volontés transformées. En effet, la parole vivante et efficace, qui est plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants et atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit (Héb., IV, 12), habitait en elle et opérait ces merveilles. Aux uns elle inspirait le repentir qui les conduisait au salut, d'autres recevaient la lumière qui leur faisait connaître Dieu en même temps que leur propre misère, beaucoup trouvaient auprès d'elle soulagement et consolation, chez d'autres enfin elle allumait un plus ardent amour de Dieu. Plusieurs personnes du dehors qui n'avaient pu jouir qu'une seule fois de ses entretiens assuraient en avoir reçu une grande consolation. Bien qu'elle possédât largement les dons qui plaisent au monde, il ne faudrait pas en conclure que ce qui fait l'objet de ce livre ait été le produit de son génie, de la vivacité de son imagination et de son esprit, ou encore le résultat de sa facilité d'élocution. A Dieu ne plaise ! Il faut croire fermement et sans hésiter que tout découlait de cette fontaine sacrée de la divine Sagesse, répandue en son âme par un don gratuit de l'Esprit-Saint qui souffle où il veut (Jean, III, 8), quand il veut, à qui il veut et ce qu'il veut, selon la convenance du temps, du lieu et de la personne.

6 - Mais comme les choses visibles et invisibles ne peuvent être comprises de l'entendement humain que par les images visibles et corporelles, il est

nécessaire de les recouvrir de formes sensibles. C'est ce que Maître Hugues démontre parfaitement dans son *Discours de l'Homme intérieur*, chapitre XVI : « Les divines Écritures, dit-il, pour aider notre contemplation et condescendre à la faiblesse humaine, décrivent les choses invisibles sous la forme de choses visibles, et impriment ainsi dans notre esprit les notions spirituelles par des images dont la beauté excite nos désirs. C'est ainsi qu'elles parlent tantôt d'une terre où coulent le lait et le miel, tantôt de fleurs et de parfums ; d'autres fois elles expriment l'harmonie des joies du ciel par les chants des hommes et les concerts des oiseaux. Lisez l'Apocalypse de saint Jean, et vous trouverez une Jérusalem céleste ornée d'or, d'argent, de perles et de quantité d'autres pierres précieuses. Or nous savons qu'il n'y a rien de semblable au ciel, où rien cependant ne manque. Mais si aucune de ces choses ne s'y trouve matériellement, elles y sont toutes cependant dans leur « substance spirituelle ». (Hugues de Saint-Victor.)

1. L'entrée de Gertrude au monastère de Helfta eut lieu en 1261, lorsque Gertrude de Hackeborn en était abbesse depuis déjà dix ans et que sainte Mechtilde (de Hackeborn), sœur de l'abbesse, était dans le monastère depuis l'année 1248. (Note de la première édition.)

2. Voir Livre II, ch 1.

3. Nous traduisons mot à mot cette expression : *in régione dissimilitudinis*, parce qu'elle est tirée des Confessons de saint Augustin, L VII, ch.X.

4. Ces Exercices ont été traduits par Dom Guéranger.

Chapitre II. - Témoignage de la grâce.

1 - Que tout ce que le ciel enferme dans son enceinte, la terre en ses confins et l'abîme dans ses profondeurs, rende grâces au Seigneur Dieu qui répand sur nous les vrais biens ! Que tous lui chantent cette louange éternelle, immense et immuable qui procède de l'amour incréé, et ne trouve sa plénitude qu'en cet amour même ! Qu'il soit glorifié pour avoir conduit les flots de sa tendresse dans cette vallée de la fragilité humaine, et pour avoir daigné jeter ses regards sur cette âme qui l'attirait entre toutes par les faveurs dont lui-même l'avait comblée ! Puisqu'il est dit dans l'Écriture que deux ou trois témoins suffisent pour établir solidement toute assertion (II Cor., XIII, 1), et que nous avons plusieurs témoins, il n'est pas douteux que le Seigneur ait choisi tout spécialement cette âme, afin de manifester par elle les secrets de son amour.

2 - Le premier et principal témoin est Dieu lui-même, qui se plut souvent à réaliser les choses que celle-ci avait prédites, à dévoiler ce qu'elle avait appris dans le secret, à manifester l'effet de ses prières, à délivrer de la tentation

ceux qui, avec un cœur contrit et humilié, avaient prié Dieu par son entremise. Parmi beaucoup de faits, nous en citerons quelques-uns :

3 - Au temps où mourut Rodolphe, roi des Romains [1], comme elle priait avec le convent pour l'élection de son successeur ; le jour et, à ce qu'on croit, à l'heure même où cette élection avait lieu dans une autre contrée, celle-ci en apprit le résultat à la Mère du monastère. Elle ajouta que ce roi, nouvellement élu, périrait de la main de son successeur, et l'événement vint dans la suite confirmer cette prédiction.

4 - Une autre fois, un homme mal intentionné [2] menaçait notre abbaye. Le péril était imminent et semblait inévitable, lorsque celle-ci, après avoir prié Dieu, annonça à la Mère du monastère que tout danger avait disparu. En effet, le procureur de la cour venait dire que cet homme avait été condamné par sentence des juges, comme celle-ci l'avait appris secrètement par révélation divine. C'est pourquoi l'abbesse et les personnes qui eurent connaissance de ce fait rendirent grâces à Dieu avec de grands sentiments de joie.

5 - Une personne troublée depuis longtemps par la tentation fut avertie pendant son sommeil de se recommander aux prières de celle-ci. Après avoir suivi dévotement ce conseil, elle eut la joie de se sentir délivrée.

6 - J'ai encore trouvé un fait digne d'être rapporté : une personne devait communier, lorsqu'elle fut assaillie pendant la Messe de pensées mauvaises, à la suite d'une funeste occasion qui s'était présentée peu de jours auparavant. La tentation devint si forte, qu'il lui semblait être près de succomber, et elle s'en affligeait outre mesure, jugeant ne pouvoir s'approcher de la Communion avec l'esprit ainsi occupé. Elle fut alors poussée, comme on peut le croire, par une inspiration divine, et saisit à la dérobée un misérable lambeau d'étoffe que celle-ci avait arraché de sa chaussure usée. Après l'avoir posé sur son cœur avec confiance, elle demanda au Seigneur que, par cet amour avec lequel il avait purifié le cœur de sa bien-aimée de toute affection humaine, pour le remplir de dons célestes et en faire le temple où seul il voulait habiter, il daignât aussi, en vue des mérites de celle-ci, la délivrer miséricordieusement de cette tentation. Chose admirable et digne d'être crue avec respect : à peine eut-elle posé le lambeau d'étoffe sur son cœur, que toute tentation charnelle et humaine disparut, et jamais dans la suite elle n'éprouva plus rien de semblable.

7 - Que personne ne juge difficile d'ajouter foi à cette merveille, puisque le Seigneur dit lui-même dans l'Évangile : « Qui credit in me, opera quae ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet : Celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes ». (Jean, XIV,12.) Car l'Homme-Dieu, qui daigna guérir l'hémorroïsse par l'attouchement de la frange de son vêtement, a pu également, dans sa bonté, et par les mérites de cette Élue, délivrer du péril de la tentation une âme pour l'amour de laquelle il a voulu mourir.

Ces faits suffiront pour établir le premier témoignage, bien qu'il nous soit facile d'en ajouter encore d'innombrables.

1. Rodolphe mourut le 15 juillet 1291. Son successeur, Adolphe de Nassau, fut élu à Francfort le 5 ou 7 mai 1292. Mais il fut tué le 2 juillet 1298 dans le combat de Gœlheim près de Worms de la main de son compétiteur à l'empire Albert d'Autriche, ainsi que Gertrude l'avait prédit au jour de l'élection. L'abbesse du monastère à qui Gertrude révéla ce fait était Sophie de Mansfeld, qui avait reçu le gouvernement d'Helfta l'année précédente après la mort de l'abbesse Gertrude, dont il est parlé au chapitre I du cinquième livre de cet ouvrage. (Note de l'édition latine.)

2. Voir Livre III, ch. XLVIII.

Chapitre III. - Second témoignage.

1 - Un second témoignage très véridique est la conformité du jugement que portèrent plusieurs personnes remplies de prudence. Elles affirmèrent unanimement que tout ce que la révélation divine leur avait appris de celle-ci, soit qu'elles demandassent à Dieu la correction de ses défauts ou son avancement, était toujours que le Seigneur avait élu spécialement cette âme, et l'avait ornée de grâces vraiment extraordinaires. Comme elle était appuyée sur le solide fondement de l'humilité et se trouvait grandement indigne des dons du Seigneur, on la voyait parfois consulter d'autres personnes qu'elle estimait bien plus favorisées, afin de connaître si tout ce qui se passait dans son âme était réellement l'œuvre de Dieu. Après examen, ces personnes affirmèrent que le Seigneur se plaisait à l'exalter, non seulement par les grâces dont elle leur avait parlé, mais par des faveurs plus sublimes encore.

2 - Une personne ayant une grande expérience des révélations divines vint de bien loin vers notre monastère [1], attirée par sa bonne renommée. Comme elle n'avait chez nous aucune relation, elle demanda instamment au Seigneur de la mettre en rapport avec une personne qui pourrait aider au progrès de son âme. Le Seigneur répondit : « Celle qui prendra place en ce lieu près de toi est vraiment mon Épouse très fidèle et choisie entre toutes. » Par une merveilleuse rencontre, celle-ci vint s'asseoir auprès d'elle, mais son humilité cacha si bien, durant leur entretien, les dons merveilleux qui ornaient son âme, que la visiteuse, se croyant déçue, se plaignit au Seigneur avec regrets et gémissements. Dieu lui affirma que celle-là était bien la très fidèle Épouse qu'il lui avait annoncée. Cette personne eut ensuite un entretien avec dame M., notre chantre, de bienheureuse mémoire [2], et fut charmée de ses discours tout remplis de la douceur du divin Esprit. Aussi demanda-t-elle au Seigneur pourquoi il exaltait la première par-dessus toutes les autres et semblait ne pas remarquer la seconde. Le Seigneur répondit : « J'opère de grandes choses en celle-ci, mais celles que j'opère et que j'opérerai encore en celle-là sont bien plus grandes. »

3 - Pendant qu'une autre personne priait pour celle-ci et remarquait avec admiration la très délicate affection du Seigneur pour sa Bien-Aimée, elle dit :

« Ô Dieu qui êtes tout amour, que voyez-vous dans cette âme pour que vous l'exaltiez si fort en vous-même, et que vous incliniez si doucement votre Cœur vers elle ? » Le Seigneur répondit : « Un amour tout gratuit m'attire vers elle, et c'est ce même amour qui, par un don spécial, a disposé et conservé maintenant en son âme cinq vertus dans lesquelles je trouve mes délices :

- une vraie pureté par l'influence continue de ma grâce,

- une vraie humilité par l'abondance de mes dons, car plus j'opère de grandes choses en elle, plus elle s'abîme dans les profondeurs de sa bassesse par la connaissance de sa propre fragilité,

- une vraie bonté qui l'excite à désirer le salut de tous les hommes,

- une vraie fidélité par laquelle tous ses biens me sont offerts pour le salut du monde,

- enfin une vraie charité qui la porte à m'aimer avec ferveur de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, et le prochain comme elle-même (Luc, X, 27) à cause de moi.

Le Seigneur, après avoir dit ces paroles, montra à cette personne le splendide joyau qui ornait sa poitrine sacrée. Ce joyau avait trois feuilles, comme un trèfle, et était d'un travail merveilleux. Le Seigneur ajouta : « Je porterai toujours ce joyau en l'honneur de mon Épouse, et par les trois feuilles il apparaîtra clairement à toute la cour céleste :

- par la première, qu'elle est vraiment *proxima mea* (Cant.) : en effet, nul homme vivant n'est plus proche de moi que cette Épouse bien-aimée ;

- par la seconde, qu'il n'y a sur la terre aucune créature vers laquelle je m'incline avec autant de délices.

- Enfin par l'éclat de la troisième, il sera montré que personne au monde ne l'égale en fidélité, car, après avoir profité de mes dons, elle m'en renvoie toujours la louange et la gloire. » Le Seigneur dit encore : « Tu ne me trouveras demeurant nulle part sur la terre aussi volontiers qu'au Sacrement de l'autel, et par conséquent dans le cœur et l'âme de cette Amante en laquelle j'ai placé, d'une manière admirable, toutes les complaisances de mon Cœur. »

4 - Un jour elle s'était recommandée aux prières d'une personne qui, pendant son oraison, reçut du Seigneur cette réponse : « Je suis tout à elle, et je me livre avec délices aux embrassements de son amour. L'amour de ma Divinité l'unit inséparablement à moi, comme l'action du feu unit l'or à l'argent pour en former un métal précieux. » Et l'entretien continuant, cette personne dit encore : « Ô très aimé Seigneur, que faites-vous avec elle ? » Il répondit : « Son cœur bat continuellement à l'unisson avec les battements de mon amour, ce qui me procure une joie sans égale. Cependant je contiens en moi-même jusqu'à l'heure de sa mort la force des battements de mon cœur : à ce moment elle éprouvera par leurs moyens trois effets puissants : le premier

sera la gloire à laquelle Dieu le Père la conviera, le second la joie que j'aurai à la recevoir, et le troisième, l'amour dans lequel l'Esprit-Saint nous unira [3]. »

5 - La même personne, priant encore une autre fois pour celle-ci, reçut cette réponse : « Elle est pour moi une colombe sans fiel, parce qu'elle chasse de son âme tout péché. Elle est ce lis que je me plais à porter en main, parce que mon bonheur suprême consiste à prendre mes délices dans une âme chaste et pure. Elle est une rose parfumée par sa patience et son assiduité à me rendre grâces dans les adversités. Elle est la fleur printanière sur laquelle mon regard se repose avec complaisance, parce que je vois dans son âme le zèle et l'ardeur nécessaires pour acquérir les vertus et arriver à une complète perfection. Elle est un son mélodieux qui résonne doucement dans mon diadème, car en ce diadème toutes les souffrances qu'elle endure se trouvent suspendues comme autant de clochettes d'or qui réjouissent les habitants du Ciel. »

6 - Elle faisait un jour devant le convent la lecture prescrite avant le jeûne, et arrivée à ces paroles : *qu'il faut aimer le Seigneur de tout sort cœur, de toute son âme et de toutes ses forces* (Luc, X, 27), elle articula avec une telle insistance, qu'une des Sœurs en fut profondément émue et dit au Seigneur : « Ah ! mon Dieu ! que cette âme doit vous aimer, elle qui nous parle de l'amour d'une manière si expressive ! » Le Seigneur répondit : « Dès son enfance je l'ai portée et élevée dans mes bras, la conservant immaculée jusqu'à l'heure où, de sa libre volonté, elle s'est unie à moi ; alors je me suis donné tout entier à elle avec ma vertu divine, me livrant à mon tour à ses embrassements. L'ardeur de son amour liquéfie en quelque sorte l'intime de mon être, et comme la graisse se fond sous l'action du feu, de même la douceur de mon divin Cœur fondue par le feu de son amour, tombe goutte à goutte et perpétuellement dans son âme. » Le Seigneur ajouta : « Mon âme se complait tellement en elle que souvent, lorsque les hommes m'offensent, je viens chercher dans son cœur un doux repos, en permettant qu'elle endure quelque souffrance de corps ou d'esprit. Elle les reçoit avec tant de gratitude et les supporte avec tant de patience et d'humilité en s'unissant aux douleurs de ma passion, qu'aussitôt apaisé par son amour, je pardonne à d'innombrables pécheurs. »

7 - Comme une personne priait Dieu pour la conversion des défauts de celle-ci, ainsi qu'elle le lui avait demandé, elle reçut cette réponse : « Ce que mon Élue prend pour des défauts, sont plutôt des occasions de grand progrès pour son âme, car, par suite de la fragilité humaine, elle pourrait à peine se garantir du souffle pernicieux de la vaine gloire, si ma grâce, qui opère en elle avec tant d'abondance, n'était dérobée sous ces apparences défectueuses. De même qu'un champ couvert d'engrais n'en devient que plus fertile, ainsi elle retirera, de la connaissance de ses misères, des fruits de grâce beaucoup plus savoureux. » Et le Seigneur ajouta : « Pour chacun de ses défauts, je l'ai enrichie d'un don qui les rachète pleinement à mes yeux. Mais avec le temps

je les changerai complètement en vertus, et son âme brillera alors comme une lumière éclatante. « Ces traits suffisent pour établir le second témoignage ; nous en ajouterons d'autres dans la suite.

1. Peut-être la Sœur Mechtilde qui vint quelquefois de Magdebourg au monastère d'Helfta. Il ne faut pas la confondre avec sainte Mechtilde. (Note de l'édition latine.)

2. Sainte Mechtilde, dont les révélations furent écrites par sainte Gertrude dans *le Livre de la grâce spéciale*. (Note de l'édition latine.)

3. Voir le *Héraut de l'Amour divin*, Livre III, chap. LI, LII et Livre IV, chap. IV, et au *livre de la Grâce spéciale*, Livre I, chap. V, et Livre V, chap. XXXII.

Chapitre IV. - Du troisième témoignage.

1 - Un troisième et irrécusable témoignage sera sa vie elle-même, pendant laquelle nous l'avons vue rechercher uniquement la gloire de Dieu. Non seulement elle la recherchait, mais elle la poursuivait avec ardeur; jusqu'à lui sacrifier son honneur, sa vie, et en quelque sorte son âme. On croit facilement à un tel témoignage, suivant ce que dit le Seigneur dans l'Évangile de saint Jean : *Celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique, et il n'y a pas d'injustice en lui*. (S. Jean, VII, 18.) Âme vraiment heureuse dont la vie trouve son approbation dans la vérité de l'Évangile ! On peut aussi lui appliquer ces paroles de la Sagesse *: Le juste a la hardiesse d'un lion*. (Prov. XXVIII, 1.) En effet, l'amour de la gloire divine lui fit soutenir avec tant de constance les droits de la justice et de la vérité, qu'elle méprisait les peines et les contrariétés pour ne songer qu'à la gloire de son Seigneur.

2 - Elle travaillait assidûment à recueillir et à écrire tout ce qu'elle croyait pouvoir être utile aux autres, afin de procurer l'honneur de Dieu et le salut des âmes, sans jamais attendre les remerciements des hommes. Elle communiquait ses écrits aux personnes qui devaient en profiter le plus, et si elle apprenait que des livres de la sainte Écriture manquaient en certains lieux, elle en procurait aussi largement que possible, afin de gagner tous les hommes à Jésus-Christ.

3 - Prendre sur son sommeil et son repos, différer ses repas, négliger ce qui regardait sa commodité personnelle, tout cela était pour elle plutôt une joie qu'un labeur. Bien plus, il lui arriva souvent d'interrompre sa douce contemplation lorsqu'il fallait secourir une personne éprouvée par la tentation, consoler les affligés ou remplir quelque office de charité. Comme le fer plongé dans le feu devient feu lui-même, ainsi cette âme embrasée par le divin Amour était devenue toute charité et n'aspirait qu'au salut des hommes.

4 - Bien qu'à notre connaissance aucune âme sur la terre à cette époque n'ait eu avec le Dieu de Majesté des entretiens aussi élevés et aussi fréquents,

son humilité cependant n'en devenait que plus profonde. Aussi avait-elle coutume de dire que les faveurs dont l'excessive bonté de Dieu enrichissait son indignité lui semblaient des trésors cachés sous le fumier lorsqu'elle les retenait et en jouissait seule, mais, aussitôt qu'elle les révélait au prochain, ces faveurs devenaient des pierres précieuses enchâssées dans l'or pur. Elle croyait en effet que les autres, en raison de la pureté et sainteté de leur vie, rendaient plus de gloire à Dieu par une seule pensée, qu'elle-même par la donation de tout son être, à cause de sa vie indigne et de ses négligences. C'est la seule raison qui l'engagea à découvrir parfois les faveurs qu'elle recevait de Dieu : s'en jugeant si indigne, elle ne pouvait croire qu'elles lui eussent été données pour elle seule, mais bien plutôt pour le salut du prochain.

Chapitre V. - Caractères et beautés d'un ciel spirituel.

1 - Puisque deux on trois témoins suffisent pour confirmer toute assertion, il ne conviendrait pas de récuser la vérité lorsqu'elle se présente accréditée par tant de témoignages dignes de foi. L'incrédule doit plutôt rougir, car, non content de n'avoir mérité rien de semblable pour lui-même, il néglige encore de s'approprier par les sentiments de la reconnaissance ce que la divine libéralité a daigné opérer dans son Élue. Il n'est pas douteux en effet que celle-ci soit une de ces élues, que dis-je ? de ces bienheureuses dont saint Bernard a écrit dans son Commentaire sur le Cantique des Cantiques [1] :

« J'estime que l'âme du juste n'est pas seulement céleste à cause de son origine, mais qu'elle peut être appelée à bon droit le ciel même à cause de sa ressemblance avec le ciel, puisque sa vie et conversation est dans les cieux. C'est de telles âmes qu'il est écrit dans la Sagesse : « L'âme du juste est le siège de la sagesse [2]. » Et encore : « Le ciel est ma demeure. » (Isaïe, XVI, 1.) Dès que l'on conçoit Dieu comme un pur esprit, il convient de lui assigner un siège tout spirituel, et je suis confirmé dans ce sentiment par cette parole de la Vérité : « A lui, c'est-à-dire à l'homme saint, nous viendrons, et nous ferons en lui notre demeure. » (S. Jean, XIV, 23.) Le prophète ne devait pas parler d'un autre ciel lorsqu'il a dit : « Vous habitez dans le sanctuaire, vous qui êtes la louange d'Israël » (Ps. XXI, 4), et l'Apôtre déclare que le Christ habite en nos cœurs par la foi (Eph., III, 17). C'est de bien loin que je soupire vers ces bienheureux, desquels il est dit : « J'habiterai en eux et je marcherai au milieu d'eux » (II Cor., VI, 16). Oh ! que cette âme est grande et vaste et que sont glorieux les mérites de celle qui renferme en elle-même la divine puissance ! Non seulement elle la renferme, mais elle a été trouvée digne de la recevoir, capable de la contenir, et d'offrir même en elle à la divine Majesté les espaces nécessaires au déploiement de son œuvre. Cette âme a grandi

dans le Seigneur et elle est devenue le temple de Dieu. Elle a grandi, elle a crû, dis-je, en la Charité, et nous savons que l'âme est grande en proportion de sa charité. Nous l'appellerons donc un ciel où le soleil figure l'intelligence, où la lune représente la foi, et les étoiles les diverses vertus. Ou bien encore en cette âme, le soleil sera la justice ou la ferveur d'un brûlant amour, et la lune la sainte continence. Quoi d'étonnant que le Seigneur se plaise à l'habiter ? Pour créer ce ciel, il ne s'est pas contenté d'une simple parole, mais il a combattu pour l'acquérir, et il est mort pour le racheter. Aussi après un tel labeur, arrivé au comble de ses vœux, il dit : « Ce sera pour jamais le lieu de mon repos ; j'y établirai ma demeure etc. » (Ps. CXXXI, 14.) Ceci est de saint Bernard.

2 - Pour montrer dans la faible mesure de mes forces que celle-ci est du nombre de ces bienheureux desquels saint Bernard a dit que Dieu les a choisis pour sa demeure préférablement au ciel matériel, j'exposerai ici ce qu'une amitié toute spirituelle m'a permis de découvrir en cette âme, durant le cours d'un assez grand nombre d'années.

3 - Saint Bernard dit que « le ciel spirituel, qui est l'âme bienheureuse, vraie demeure du Seigneur, doit avoir pour parure le soleil, la lune et les étoiles, c'est-à-dire l'ensemble des vertus » (Sermon XXVII, 8) ; or je montrerai brièvement, et comme je le pourrai, le rayonnement de perfection qui brillait autour de cet âme. On ne doutera plus que le Seigneur l'ait réellement habitée, lorsque ces éclatantes lumières auront été manifestées au dehors.

1. Sermon XXVII, n° 8, 9, 10.

2. Ces mots sont aussi cités par saint Augustin et saint Grégoire, comme s'ils faisaient partie du texte suivant d'Isaïe.

Chapitre VI. - De son inflexible justice.

1 - La justice, c'est-à-dire le zèle d'une ardente charité, que le bienheureux Bernard dans le passage précédent appelle le soleil de l'âme, brillait en elle avec tant d'éclat que s'il eût fallu pour sa défense affronter des bataillons armés, elle s'y serait exposée volontiers. Il n'y avait pas d'ami, si cher lui soit-il, qu'elle ait consenti à défendre par un mot de sa bouche, même contre son propre ennemi, s'il eût fallu pour cela s'écarter tant soit peu du sentier de la justice. Bien plus, elle eût préféré, si l'équité l'avait exigé, voir condamner sa propre mère plutôt que de commettre la moindre injustice contre un ennemi, lors même que celui-ci lui aurait été à charge.

2 - Si l'occasion se présentait de donner quelque avis pour l'édification du prochain, elle mettait de côté toute modestie (vertu qui brillait cependant en elle par-dessus toutes les autres), déposait tout respect humain, et, pleine de

confiance en celui qui l'avait armée de sa foi et à qui elle aurait désiré soumettre l'univers, elle puisait dans son cœur des paroles remplies d'un si grand amour et d'une sagesse si profonde que les esprits les plus durs et les plus pervers, pour peu qu'ils eussent une étincelle de piété, se sentaient attendris en l'écoutant, et concevaient au moins la volonté ou le désir de s'amender. Si elle voyait une âme touchée de componction par ses avis, elle l'entourait d'une si affectueuse compassion et d'une si tendre charité que son cœur semblait se fondre, tant elle souhaitait lui donner de consolation. Et cette consolation, elle la lui procurait, non moins par ses paroles que par ses désirs et ses ferventes prières. Elle eut un soin constant, dans ses rapports avec le prochain, de ne s'attacher le cœur d'aucune créature pour éviter toute occasion qui l'aurait, si peu que ce soit, éloignée de Dieu.

3 - Elle rejetait comme un poison toute amitié humaine qui n'aurait pas eu, autant qu'elle en pouvait juger, son fondement en Dieu, et son cœur souffrait vivement lorsque, même par une seule parole, on lui avait témoigné une affection trop naturelle. Dans ce cas, elle refusait les services les plus utiles que ces personnes auraient pu lui rendre, préférant manquer d'un secours plutôt que de consentir à occuper, au détriment de Dieu, le cœur d'une créature.

Chapitre VII. - de son zèle pour le salut des âmes.

1 - Ses paroles et ses actes rendent encore témoignage de son zèle pour les âmes et de son amour pour la Religion. Quand elle découvrait un défaut dans l'âme du prochain, elle désirait vivement qu'il se corrigeât ; mais si ce désir ne se réalisait pas, elle concevait un profond chagrin et ne pouvait se consoler jusqu'à ce que, par ses prières, ses exhortations ou le secours d'une autre personne, elle eut obtenu au moins un léger amendement. Si, dans l'intention de la consoler, on venait lui dire de ne pas s'inquiéter de la personne incorrigible, attendu qu'elle subirait elle-même la peine de sa faute, ces paroles, comme un glaive acéré, pénétraient son âme d'une si vive douleur, qu'elle aurait préféré mourir, disait-elle, plutôt que de se consoler d'une faute dont le coupable ne connaîtrait vraiment toute la gravité qu'après la mort, lorsqu'il en subirait la peine éternelle.

2 - C'est sous l'influence de ce même zèle pour les âmes que, trouvant dans la sainte Écriture des passages difficiles elle les traduisait du latin dans un style très simple, afin que les esprits moins cultivés pussent les lire avec profit. Elle employait donc sa vie, du matin au soir, soit à résumer le texte sacré, soit à éclaircir les passages difficiles, tant elle désirait la gloire de Dieu et le salut du prochain.

3 - Bède nous exprime d'une manière admirable la grandeur de ce travail lorsqu'il dit : « Quelle grâce plus sublime et quelle occupation plus agréable à Dieu que de diriger le prochain vers l'Auteur de tout bien, et d'accroître sans cesse les joies de la céleste patrie en augmentant le nombre des élus ! » Et saint Bernard : « Ce qui caractérise la vraie et chaste contemplation, c'est que l'âme embrasée du feu divin conçoit un si vif désir d'attirer vers Dieu d'autres âmes qui l'aiment aussi, qu'elle interrompt volontiers l'exercice de l'amour pour se livrer à la prédication. Elle revient ensuite vers la contemplation avec une ardeur d'autant plus grande qu'elle peut constater les fruits abondants de son travail [1] ». Et si, comme le dit saint Grégoire, aucun sacrifice n'est plus agréable à Dieu que le zèle du salut des âmes, il ne faut pas s'étonner que le Seigneur Jésus ait daigné reposer volontiers sur cet autel vivant, d'où la suave odeur d'une si précieuse offrande montait sans cesse vers lui.

4 - Une fois donc le Seigneur Jésus, beau par-dessus tous les fils des hommes, lui apparut debout, tenant sur ses épaules royales et délicates une maison de très grande dimension qui semblait prête à tomber et dont tout le poids reposait sur lui. Il dit : « Vois au prix de quel labeur je soutiens cette maison bien-aimée, c'est-à-dire l'état religieux! Cette maison menace ruine dans tout l'univers parce que peu d'âmes veulent travailler fidèlement ou souffrir quelque chose pour sa défense et son extension. Regarde donc, ô ma Bien-Aimée, et compatis à mes fatigues. » Le Seigneur ajouta : « Tous ceux qui par leurs actes ou leurs paroles propagent la Religion sont comme des colonnes qui soutiennent mon fardeau ; et ils m'aident à le porter en proportion de leurs forces. » Celle-ci, profondément émue par ces paroles et remplie de compassion pour son bien-aimé Seigneur, résolut de travailler de tout son pouvoir à l'avancement de la Religion, observant, même au-delà de ses forces, les prescriptions les plus rigoureuses de l'Ordre, afin de donner le bon exemple.

5 - Depuis quelque temps déjà elle s'appliquait fidèlement à ces exercices, lorsque le Seigneur, dans sa bonté, ne voulut pas qu'elle travaillât davantage et désira l'appeler au doux repos de la contemplation, dont cependant elle n'avait pas été privée durant ces labeurs. Il lui fit savoir par quelques-uns de ses fidèles amis qu'elle devait quitter les occupations extérieures pour ne s'entretenir désormais qu'avec le Bien-Aimé de son âme. Elle accepta avec joie cette invitation et s'adonna tout entière au repos de la contemplation, recherchant au fond de son cœur celui qui, de son côté, se communiquait à elle par une effusion toute spéciale de la grâce.

6 - Je ne puis résister au désir de citer ici certaines paroles que lui écrivit un dévot serviteur de Dieu à la suite d'une révélation qu'il avait eue : « Ô fidèle Épouse du Christ, entrez dans la joie de votre Seigneur ! (Matth., XXV., 21.) Le Cœur divin ressent pour votre âme un très doux amour, à cause du dévouement avec lequel vous avez, sans vous ménager, employé vos forces pour la défense de la vérité. Aussi, pour satisfaire son bon plaisir et le vôtre,

il désire vous voir reposer sous l'ombre tranquille de sa consolation. Comme l'arbre profondément enraciné au bord des eaux (Ps. I, 3) produit des fruits en abondance, ainsi, avec la grâce de Dieu, vous offrez vous même au Bien-Aimé des fruits très suaves par toutes vos pensées, paroles et actions. Jamais le vent brûlant de la persécution ne pourra dessécher votre âme parce qu'elle est fréquemment arrosée par les fleuves débordants de la grâce céleste. En ne recherchant en toutes vos œuvres que la gloire de Dieu et non la vôtre, vous offrez au Bien-Aimé le centuple, par tout le bien que vous souhaiteriez accomplir vous-même ou promouvoir chez les autres. De plus, le Seigneur Jésus répare auprès de son Père cette faiblesse et cette négligence que vous déplorez en vous-même et dans le prochain, et il se dispose à vous récompenser comme si rien n'avait manqué à la perfection de vos actes. L'armée céleste se réjouit à cette vue et tressaille d'allégresse ; elle chante les louanges du Seigneur et lui rend grâces pour tous les biens dont il vous a comblée. »

1. *Traité de la Charité*, VIII, 34, et *Commentaire du Cantique des cantiques*, LVII, 9.

Chapitre VIII. - De sa compatissante charité.

Outre un zèle ardent pour la justice, celle-ci avait encore un sentiment profond de tendre et compatissante charité. Si elle voyait quelqu'un accablé par un réel chagrin, ou si elle entendait dire qu'une personne éloignée se trouvait dans la peine, aussitôt elle s'efforçait de la consoler ou lui envoyait ses encouragements. Comme un pauvre malade accablé par la fièvre attend de jour en jour la guérison ou un peu de soulagement, ainsi elle demandait à chaque instant au Seigneur qu'il voulût bien consoler ceux dont elle connaissait l'affliction. Sa tendre compassion ne s'exerçait pas seulement envers les êtres raisonnables, mais elle atteignait toute créature. Lorsqu'elle voyait les petits oiseaux ou d'autres animaux souffrir de la faim, de la soif ou du froid, elle était émue de pitié pour les œuvres de son Seigneur. Alors, en raison de la souveraine noblesse et perfection que revêt toute créature considérée en son Auteur, elle offrait à Dieu, comme un tribut de louange, les incommodités de ces êtres dénués de raison, et le suppliait d'avoir pitié des œuvres de ses mains et de les soulager dans leurs nécessités.

Chapitre IX. - De son admirable chasteté.

1 - La Chasteté, que le bienheureux Bernard appelle la lune du ciel spirituel, brilla en elle d'une grande et pure clarté. Elle avouait n'avoir jamais dans toute sa vie regardé suffisamment le visage d'un homme pour en distinguer les

traits. Tous ceux qui l'ont connue peuvent affirmer la même chose : si elle avait avec un homme de Dieu un entretien intime et même de longue durée, elle le quittait sans avoir jeté les yeux sur lui. Cette admirable réserve ne se traduisait pas seulement par la modestie des regards, mais elle l'observait en toute circonstance, soit qu'elle parlât ou écoutât, et tous les mouvements de son corps en portaient l'empreinte. Aussi l'éclat de sa chasteté avait une telle splendeur, que les Sœurs du monastère disaient en plaisantant qu'on aurait pu la placer sur les autels parmi les reliques, à cause de la pureté de son cœur. Cela ne doit pas étonner, car je n'ai connu aucune âme qui trouvât comme elle ses délices dans la sainte Écriture et par conséquent en Dieu même, ce qui est le meilleur moyen de garder la chasteté. C'est pourquoi saint Grégoire dit : « Celui qui goûte les choses de l'esprit rejette tout ce qui est charnel. » Et saint Jérôme écrit au moine Rusticus [1] : « Aime les saintes Lettres, et tu n'aimeras pas les vices de la chair. » Aussi tous les témoignages de sa parfaite chasteté manqueraient, que son amour de la sainte Écriture en serait un indice bien suffisant.

2 - S'il lui arrivait de rencontrer dans la sainte Écriture un passage offrant le souvenir de quelque chose de charnel, elle le passait comme à la dérobée par un sentiment de virginale pudeur ; et quand il lui était impossible d'agir ainsi, elle s'efforçait de le dissimuler en le lisant rapidement comme si elle n'y comprenait rien : mais l'incarnat de ses joues trahissait bientôt la révolte de sa délicate pudeur. Si des personnes ignorantes l'interrogeaient sur un semblable passage, elle éludait la réponse avec une sorte de réserve attristée, estimant moins pénible de recevoir un coup de glaive que d'entendre de tels discours. Cependant s'il devenait nécessaire pour le salut des âmes d'aborder ces sujets, elle le faisait sans hésiter et disait ce qu'elle croyait être de son devoir.

3 - Elle découvrit un jour à un vieillard de grande expérience les tendres familiarités dont elle était l'objet de la part du Seigneur. Celui-ci, considérant la pureté de son cœur, avoua ensuite qu'il ne connaissait personne qui fût autant qu'elle étranger à toute émotion des sens. Aussi, se taisant sur les autres vertus, puisqu'il n'avait regardé attentivement en elle que ce seul don de pureté, il ne s'étonnait pas que Dieu l'ait choisie de préférence pour lui révéler ses secrets, car il est dit clans l'Évangile : Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu (Matth, v, 8), et nous lisons dans saint Augustin : « Ce n'est pas avec les yeux du corps que nous voyons Dieu, mais avec le regard de l'âme [2] ». Le même docteur dit ailleurs que si la lumière du jour n'est perçue que par un œil sain, de même Dieu n'est vu que par le cœur pur, qui a banni le souvenir du péché, et qui est vraiment le temple saint du Seigneur.

4 - Afin de prouver encore sa parfaite chasteté, je citerai un autre témoignage digne de foi. Une personne ayant prié le Seigneur de lui confier un message pour son Élue, c'est-à-dire celle dont nous parlons en ce livre,

elle reçut cette réponse : « Dis-lui de ma part : C'est beau et rempli de charmes. » Comme cette personne ne comprenait pas, elle réitéra sa demande une deuxième, une troisième fois, et reçut toujours la même réponse. Très étonnée, elle dit : « Veuillez me donner, ô Dieu très aimé, l'intelligence de ces paroles. » « Apprends à ma bien-aimée, répondit le Seigneur, que je me complais dans sa beauté intérieure, parce que la splendeur de ma pureté et de mon immuable Divinité répandent en son âme un incomparable éclat. De même, je prends mes délices dans les charmes tout particuliers de ses vertus, parce que la sève vivifiante de mon humanité déifiée communique à ses œuvres une vie incorruptible. »

1. S. Jérôme, Lettre 125°.

2. S. Augustin, Lettre 147° et ailleurs. C'est le sens, et non le texte exact.

Chapitre X. - Du don de confiance qui brilla en Gertrude.

1 - Nous pourrions démontrer par d'admirables témoignages à quel degré elle possédait, je ne dis pas la vertu, mais le don de confiance. En effet, elle sentait à toute heure une telle sécurité dans sa conscience, que ni les tribulations, ni les blâmes, ni les obstacles, ni même ses propres fautes, ne pouvaient altérer cette ferme confiance dans la miséricorde infinie. S'il arrivait que Dieu la privât des faveurs auxquelles elle était accoutumée, elle ne s'en troublait pas, car ce lui était pour ainsi dire une même chose de jouir de la grâce ou d'en être privée. En effet, durant l'épreuve, elle s'appuyait sur l'espérance, et croyait fermement que tout coopère au bien des âmes, qu'il s'agisse d'événements extérieurs ou d'opérations intimes. Comme on attend avec espoir un messager qui porte les nouvelles longtemps désirées, ainsi elle entrevoyait avec joie l'abondance des consolations divines dont l'adversité du moment lui semblait être la préparation et le gage certain. La vue de ses fautes ne pouvait l'abattre ni la décourager, parce que, raffermie bientôt par la présence de la grâce divine, son âme devenait plus apte à recevoir les dons de Dieu quels qu'ils fussent.

2 - Lors même qu'elle se voyait aussi privée de lumière qu'un charbon éteint [1], elle s'efforçait encore de chercher le Seigneur, et, se ranimant bientôt sous l'action de Dieu, elle se trouvait prête à recevoir de nouveaux traits de la ressemblance divine. L'homme qui, des ténèbres, passe au plein midi se trouve éclairé tout à coup ; de même elle se voyait illuminée par la splendeur de la divine présence, et recevait non seulement la lumière, mais aussi les ornements nécessaires à la reine qui ne se présente devant le Roi immortel des siècles (1 Tim. I, 17) que vêtue de la robe d'or enrichie de broderies. C'est ainsi qu'elle se trouvait préparée à l'union divine.

3 - Elle avait pris l'habitude de se prosterner souvent aux pieds du Seigneur, pour obtenir le pardon de ces fautes légères qui sont inévitables ici-bas. Mais elle interrompait cette pratique quand elle recevait, ainsi que nous l'avons dit, une effusion plus abondante de la miséricorde divine. Alors elle se livrait volontiers au bon plaisir de Dieu, devenait comme un instrument destiné à manifester les opérations de l'amour en elle et par elle, et n'hésitait pas à prendre avec le Dieu de l'univers une sorte de revanche de tendresse.

4 - Cette confiance lui inspirait aussi une manière très surnaturelle de considérer la sainte Communion, car elle ne lisait ou n'entendait rien dire concernant le danger de recevoir indignement le Corps du Seigneur, sans s'approcher du sacrement avec une espérance plus ferme encore dans la bonté de Dieu. Si elle avait oublié de réciter les prières par lesquelles il est d'usage de se préparer, elle ne s'abstenait pas cependant de la Communion, parce que, jugeant ces actes nuls ou de peu de valeur, elle croyait que tous les efforts de l'homme en face de cet incomparable don gratuit sont comme une goutte d'eau comparée à l'immensité de l'océan. Bien qu'elle ne vit aucune manière de se préparer dignement, cependant, après avoir mis sa confiance dans l'infinie bonté de Dieu, elle s'efforçait par-dessus tout de recevoir le sacrement avec un cœur pur et un fervent amour.

5 - Elle attribuait à sa seule confiance en Dieu tout le bien spirituel qu'elle recevait, et trouvait que ce bien était d'autant plus gratuit que ce don de confiance lui avait été accordé par l'Auteur de toute grâce, sans aucun mérite de sa part.

6 - C'est encore la confiance qui lui inspirait un fréquent désir de la mort, désir si parfaitement tempéré par l'union à la divine Volonté, qu'il lui était toujours indifférent de vivre ou de mourir : par la mort, en effet, elle espérait jouir de la Béatitude, tandis que la vie lui était une occasion d'augmenter la gloire de Dieu. Il lui arriva un jour, en marchant, de faire une chute dangereuse. Elle ressentit aussitôt dans son âme une grande joie et dit au Seigneur : « Quel bonheur pour moi, ô mon bien-aimé Seigneur, si cette chute m'eût donné l'occasion d'aller tout à coup vers vous. » Et comme nous lui demandions tout étonnés si elle ne craignait pas de mourir sans les sacrements de l'Église : « En vérité, dit-elle, je désire de tout mon cœur recevoir les sacrements ; mais la volonté et l'ordre de mon Dieu seront pour moi la meilleure et la plus salutaire préparation. J'irai donc avec joie vers lui, que la mort soit subite ou prévue, sachant que de toute façon la miséricorde divine ne pourra me manquer, et que sans elle nous ne serions pas sauvés, quel que soit le genre de notre mort. »

7 - Tous les événements la trouvaient dans une égale disposition de joie, parce que son esprit restait fixé inébranlablement en Dieu, dans une constance pleine de vigueur. Aussi peut-on lui appliquer ces paroles : « Qui

confidit in Deo, forcis est ut leo : Celui qui se confie en Dieu est fort comme le lion. » (Prov., XXVIII, l.)

8 - Notre-Seigneur daigna rendre lui-même à la confiance de son Élue le témoignage suivant : Une personne, après avoir prié Dieu, s'étonnait de ne pas recevoir de réponse ; il lui dit enfin : « J'ai tardé à te répondre, parce que tu n'as pas confiance en ce que ma bonté toute gratuite daigne opérer en toi. Ma bien-aimée au contraire est si fortement enracinée dans la confiance qu'elle s'abandonne toujours à ma bonté ; c'est pourquoi je ne lui refuserai jamais ce qu'elle désire. »

1. Voir au livre III, chap. XVIII.

Chapitre XI. - De la vertu d'humilité et de plusieurs autres vertus qui brillèrent en elle comme autant d'étoiles.

1 - Le Seigneur, afin d'établir sa demeure dans cette âme, l'avait ornée de vertus brillantes comme les étoiles. Entre toutes éclatait l'humilité, vraie source de toutes les grâces et gardienne des vertus. Celle-ci en effet s'estimait si indigne des dons de Dieu, qu'elle n'aurait pu consentir à en profiter seule ; elle se voyait au contraire comme un canal destiné, par une mystérieuse disposition de la Providence, à transmettre la grâce aux élus du Seigneur. Non seulement elle s'estimait indigne de recevoir ces dons, mais elle trouvait encore qu'ils ne portaient aucun fruit si elle n'en faisait part au prochain par ses paroles ou ses écrits. Elle agissait en cela avec un tel amour de Dieu et un si grand mépris d'elle-même, que souvent elle se disait : « Quand même je devrais subir plus tard les tourments de l'enfer, comme je l'ai mérité, cependant je me réjouis de ce que Dieu recueillera chez d'autres âmes le fruit de ses dons. » Il lui semblait que les grâces de Dieu déposées dans la plus vile de ses créatures rapporteraient encore plus de fruit que dans son âme ; et pourtant elle était prête à chaque heure à les recevoir pour en faire part au prochain comme si c'était surtout pour lui qu'elle les avait reçues. Se jugeant elle-même, elle se voyait comme la dernière de ceux dont le Prophète a dit : « *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo* : Toutes les nations sont devant lui comme si elles n'étaient pas. » (Isaïe, XL, 17.) Et plus bas « *Quasi pulvis exiguus* : Comme un peu de poussière. » Car, de même qu'un peu de poussière cachée sous une plume ou quelque objet semblable est préservé des rayons du soleil par cette ombre légère, ainsi se dérobait-elle pour échapper à l'honneur qui pouvait lui revenir de si sublimes faveurs. Elle en

renvoyait la gloire à Celui dont l'inspiration prévient ceux qu'il appelle, dont le secours accompagne ceux qu'il justifie, et elle ne découvrait dans son âme qu'indignité et ingratitude en face de dons si gratuits. Cependant son désir de la gloire de Dieu la portait à révéler les bontés du Seigneur à son égard, et elle exprimait son intention par ces paroles : « Il est juste que Dieu recueille dans le prochain le fruit des bienfaits qu'il m'a accordés à moi si indigne. »

2 - Un jour pendant la promenade, elle dit au Seigneur, avec un profond mépris d'elle-même : « Le plus grand de tous vos miracles, ô mon Dieu, est que la terre puisse porter une pécheresse telle que moi ! « Mais le Seigneur, qui exalte ceux qui s'humilient, lui dit avec bonté : « La terre se laisse volontiers fouler sous tes pas, puisque tout le ciel dans sa grandeur attend avec des tressaillements d'allégresse l'heure bienheureuse où il aura l'honneur de te posséder. « Ô douceur admirable de la bonté de Dieu qui se plaît à glorifier une âme en proportion de son humilité ! »

3 - Elle méprisait à ce point la vaine gloire, que si une pensée lui en venait à l'esprit quand elle était occupée à la prière ou à une bonne œuvre elle continuait son acte en se disant : « Si quelqu'un te voit accomplir ce bien, il sera porté à t'imiter, et le Seigneur en sera glorifié. » Car elle estimait n'avoir pas plus d'importance dans l'Église que n'en a, dans la maison du père de famille, un épouvantail bon seulement à être attaché à un arbre au temps de la récolte, afin de chasser les oiseaux et de garder les fruits.

4 - Elle nous a laissé dans ses écrits une preuve assurée de sa douce et fervente dévotion, et Dieu, qui scrute les reins et les cœurs (Ps. VII, 10), daigna en donner lui-même un témoignage. Un homme très pieux se sentit un jour animé d'une grande ferveur, et il entendit ces paroles du Seigneur : « La consolation dont tu jouis en ce moment remplit fréquemment l'âme de cette Élue dans laquelle j'ai établi ma demeure. »

5 - Le dégoût absolu qu'elle ressentait pour tous les plaisirs passagers de ce monde atteste merveilleusement la douceur et la joie qu'elle trouvait dans le Seigneur, car, ainsi que l'a dit saint Grégoire : « Ce qui est charnel n'a plus de saveur pour celui qui a goûté les choses spirituelles. » Et le bienheureux Bernard ajoute : « Tout est à charge à celui qui aime Dieu tant qu'il ne jouit pas de l'unique objet de ses désirs. » Un jour donc qu'elle éprouvait du dégoût en face des joies humaines, elle s'écria : « Rien ne peut me plaire ici-bas, si ce n'est vous, ô mon très doux Seigneur ! » Le Seigneur répondit : « Et moi je ne vois rien au ciel et sur la terre qui puisse me plaire sans toi, car mon amour t'unit à toutes mes joies. Si je prends mes délices dans des choses diverses, c'est avec toi que je les trouve ; et plus ces délices sont abondantes, plus grande est la part que tu en reçois. » C'est ce que saint Bernard atteste lorsqu'il dit : « Que l'honneur du Roi aime la justice, soit ; mais l'amour de l'Époux ne demande qu'un retour de tendresse et de fidélité [1]. »

6 - Elle était assidue aux veilles et aux heures régulières de la prière, à moins que la maladie ne la retint, ou que pour la gloire de Dieu elle travaillât au salut du prochain. Aussi, comme le Seigneur daignait dans l'oraison la favoriser de sa douce présence, elle fut portée à prolonger ses pieux exercices bien au delà de ce qu'auraient permis ses forces naturelles. Elle observait avec un tel amour les coutumes de l'Ordre concernant l'assistance au chœur, les jeûnes et les travaux communs, qu'elle ne s'en dispensait jamais sans éprouver un profond déplaisir. Le bienheureux Bernard ne dit-il pas : « Celui qui a été enivré une seule fois des douceurs de la charité se trouve préparé à accepter toute peine et tout labeur » ?

7 - Sa liberté d'esprit était si grande qu'elle ne pouvait supporter, même un instant, quelque chose de contraire à sa conscience. Le Seigneur en rendit lui-même témoignage, car une personne lui ayant demandé ce qui lui plaisait davantage dans cette Élue, il répondit : « La liberté de son Cœur. » Cette personne manifesta un grand étonnement et parut faire peu de cas de cette qualité : « Je croyais, dit-elle, ô Seigneur, que, par un effet de votre grâce, cette âme était arrivée à une sublime intelligence de vos saints mystères et possédait un très ardent amour ? - Oui, il en est ainsi, répondit le Seigneur, et c'est le résultat de la liberté de son cœur. Ce bien est si grand qu'il conduit à la plus haute perfection : à toute heure je trouve ma bien-aimée prête à recevoir mes dons, car elle ne supporte dans son âme absolument rien qui puisse entraver mon action. »

8 - Comme conséquence de cette liberté d'esprit, elle ne gardait à son usage que ce qui lui était indispensable, et si elle recevait quelques présents, elle les distribuait aussitôt au prochain, ayant soin de favoriser les indigents et de préférer ses ennemis à ses amis. Si elle avait quelque chose à faire ou à dire, elle s'exécutait sur-le-champ, dans la crainte que la moindre préoccupation l'éloignât du service de Dieu et de l'assiduité à la contemplation. Le Seigneur daigna révéler que cette conduite lui était agréable : Un jour il se montra à Dame M., notre chantre, assis sur un trône magnifique. Devant lui, celle-ci semblait marcher, aller et venir, dirigeant sans cesse son regard vers le Seigneur, et très attentive à suivre les moindres indications de son Cœur sacré. Comme M. admirait ce spectacle, le Seigneur lui dit : « Tu le vois, mon Élue se tient toujours devant moi et cherche sans cesse à connaître mon bon plaisir. Quand elle l'a découvert, elle emploie toutes ses forces à l'accomplir, pour revenir bientôt rechercher mes autres volontés et les exécuter fidèlement : c'est ainsi que toute sa vie est consacrée à ma louange et à ma gloire. » — « Mais, reprit M., si sa vie est admirable, d'où vient qu'elle juge parfois avec tant de sévérité les fautes et les négligences d'autrui ? » Le Seigneur répondit avec bonté : « Comme elle ne souffre jamais la moindre tache sur son âme, elle ne petit tolérer avec indifférence les défauts du prochain. »

9 - En ce qui concernait les vêtements ou les objets à son usage, elle se contentait du nécessaire, n'apportant aucune recherche ou délicatesse. Ces objets lui plaisaient, en proportion de ce qu'ils l'aidaient à servir Dieu, comme le livre qu'elle lisait plus fréquemment, la tablette sur laquelle elle écrivait, les livres dont le prochain s'édifiait davantage. Ce n'était pas pour elle-même qu'elle faisait usage des choses créées par Dieu, mais uniquement pour la gloire de son Seigneur. Aussi se réjouissait-elle, parce qu'il lui semblait alors présenter une offrande à l'autel de Dieu ou la distribuer en aumônes. C'était donc avec joie qu'elle usait du sommeil, de la nourriture et de toute autre chose, car elle pensait donner ces biens au Seigneur qu'elle voyait en elle comme elle se voyait en lui, selon cette parole de l'Évangile : « *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis* : Ce que vous avez fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'avez l'ait « (Matth., XXV, 40) ; et s'estimant la dernière et la plus vile des créatures à cause de son indignité, tout ce qu'elle s'accordait à elle-même, elle le regardait comme donné au plus petit des serviteurs de Dieu. Le Seigneur daigna lui révéler un jour combien cette pensée lui était agréable : comme elle souffrait de maux de tête, elle chercha, pour la gloire de Dieu, à se soulager en gardant dans la bouche certaines substances odoriférantes. Le Seigneur, s'inclinant avec bonté, sembla puiser aussi lui-même un soulagement dans ces parfums. Après avoir respiré doucement, il se releva et dit aux saints, avec un air satisfait, et comme s'il eût trouvé sa gloire en cet acte : « Je viens de recevoir de mon épouse un nouveau présent. » Toutefois elle éprouvait encore plus de joie à donner quelque chose au prochain : c'était alors l'allégresse d'un avare qui, au lieu d'une pièce de monnaie, reçoit cent marcs.

10 - Elle voulait que tous les biens lui vinssent du Seigneur lui-même : aussi, s'agissait-il de faire un choix, soit pour les vêtements ou la nourriture, elle prenait au hasard la part qui lui tombait sous la main, croyant s'attribuer ainsi ce que Dieu lui destinait. Elle recevait alors cette part avec autant de reconnaissance que si le Sauveur la lui eût offerte de sa propre main; et que ce fût bon ou mauvais, elle était également satisfaite. Elle trouvait une si grande satisfaction à exécuter ainsi tous ses actes, que parfois elle exprimait sa vive compassion pour les païens et les juifs, qui, dans le choix qu'ils font des choses, ne peuvent agir de la sorte, ni entrer en part avec Dieu.

11 - Elle possédait à un très haut degré la vertu de discrétion : en effet, bien que surabondamment instruite du sens et des paroles de la sainte Écriture, à ce point que tous venaient demander ses conseils et se retiraient ensuite ravis de sa haute prudence, cependant, lorsqu'il s'agissait de sa propre conduite, elle cherchait, par une humble discrétion, l'avis de ses inférieurs eux-mêmes et les écoutait avec tant de déférence, que presque toujours elle abandonnait ses idées personnelles pour adopter celles d'autrui.

12 - Il nous paraîtrait superflu de montrer comment chaque vertu brillait en elle d'un vif éclat, à savoir l'obéissance, l'abstinence, la pauvreté volontaire,

la prudence, la force, la tempérance, la miséricorde, la charité fraternelle, la constance, la reconnaissance, la joie du bonheur d'autrui, le mépris du monde, et bien d'autres encore, car nous avons vu que cette âme possédait à un haut degré la discrétion, appelée mère de toutes les vertus [2]. Elle avait aussi cette admirable confiance, fondement de toutes les vertus, et à laquelle Dieu ne refuse rien, surtout lorsqu'il s'agit de biens spirituels; et la noble humilité, fidèle gardienne des vertus, avait, comme nous l'avons dit, jeté dans son âme de profondes racines. En parlant de sa charité envers Dieu et le prochain, nous avons prouvé que cette vertu, reine des reines, avait établi son trône en elle et se traduisait à l'extérieur par les témoignages d'une compatissante bonté. Nous omettrons donc de parler en détail de ses autres vertus, bien qu'un bon nombre de faits surpassent ceux que nous avons cités, et soient de nature à charmer le dévot lecteur plutôt qu'à le lasser. Ce que nous avons dit suffira à prouver que cette Élue fut un de ces cieux dans lequel le Roi des rois daigne habiter comme sur un trône parsemé d'étoiles.

1. Sermon LXXXIII, 5, sur le Cantique des cantiques

2. Règle de saint Benoît, ch. LXIV.

Chapitre XII. - Témoignages plus évidents encore de ce qu'elle fut un ciel spirituel.

1 - Puisque l'Église, pour célébrer la gloire des Apôtres, les nomme des cieux spirituels et dit : « Ô Christ, ils sont les cieux où vous habitez; par leur parole vous lancez votre tonnerre, par leurs miracles vous faites briller vos éclairs et par eux encore vous répandez la rosée de la grâce [1] », je montrerai, selon mon pouvoir, que ces trois privilèges se sont rencontrés en cette âme. Ses paroles avaient une vertu si efficace qu'on ne pouvait guère les écouter sans ressentir tout l'effet qu'elle en attendait. Aussi peut-on avec raison lui appliquer ces mots de l'Ecclésiaste : *Les paroles du sage sont comme des aiguillons, ou comme des clous solidement plantés* (Eccl., XXII, 11). La faiblesse humaine refuse parfois d'entendre la vérité qui sort d'un cœur tout brûlant de ferveur ; aussi un jour où celle-ci avait repris une sœur avec des paroles assez dures, la sœur, poussée par un sentiment de tendresse, supplia le Seigneur de modérer ce zèle si ardent. Mais elle reçut de lui cette instruction : « Lorsque j'étais sur la terre, j'ai éprouvé aussi des sentiments et des affections très ardentes ; j'avais une haine profonde pour toute injustice, et cette Élue me ressemble par là. » — « Mais, Seigneur, reprit la sœur, vous ne parliez durement qu'aux pécheurs, tandis que celle-ci blesse même parfois des personnes réputées vertueuses. » Et le Seigneur répondit :

« Les Juifs, au temps de mon avènement, semblaient les plus saints des hommes, ils furent cependant scandalisés les premiers à mon sujet. »

2 - Dieu voulut aussi par les discours de celle-ci faire descendre sur ses élus la rosée de la grâce : plusieurs ont affirmé qu'une de ses paroles les avait plus touchés que de longs sermons des meilleurs prédicateurs. C'est ce qu'attestaient les larmes sincères de ceux qui recouraient à elle : ils étaient venus parfois avec des âmes rebelles que rien ne pouvait vaincre ; mais, après avoir entendu quelques paroles de sa bouche, on les voyait pénétrés de componction et prêts à remplir tout leur devoir.

3 - Ce fut non seulement par ses conseils, mais aussi par ses prières, que plusieurs ressentirent les effets de la grâce : comme ils s'étaient recommandés à elle, ils se trouvèrent si complètement délivrés de grandes et interminables peines, que, remplis d'admiration, ils prièrent souvent les amis de cette Élue d'en rendre grâces à Dieu et à elle-même. Nous ne devons pas omettre que certains furent avertis en songe de lui confier leurs épreuves, et dès qu'ils l'eurent fait, ils se sentirent soulagés. Ces merveilles ne semblent pas différer beaucoup de l'éclat des miracles, puisque le soulagement des âmes n'a pas moins de prix que la guérison des corps. Cependant nous raconterons ici quelques traits éclatants qui témoignèrent aussi que le Dieu des vertus habitait en cette âme.

1. De la séquence *Cœli enarrant* qui se trouve dans les anciens missels allemands à la fête de la Dispersion des Apôtres

Chapitre XIII. - De quelques miracles.

1 - Au mois de mars, le froid se fit sentir avec une telle rigueur que la vie des hommes et des animaux semblait menacée. De plus, celle-ci entendait dire qu'il n'y avait à espérer aucune récolte cette année-là, parce que, d'après la disposition de la lune, le froid durerait encore longtemps. Un jour donc, à la messe où elle devait communier, elle pria dévotement le Seigneur à cette intention, et demanda d'autres grâces encore. Le Seigneur lui répondit : « Sois assurée que toutes tes demandes sont exaucées. » Elle reprit : « Seigneur, si je suis vraiment exaucée, et s'il est juste de vous rendre grâces, veuillez m'en donner une preuve en faisant cesser ce froid rigoureux. » Cela dit, elle n'y songea plus, mais lorsqu'elle sortit du chœur après la messe, elle trouva le chemin tout inondé par suite de la fonte des neiges et des glaces. Ceux qui voyaient un tel changement se produire contrairement aux lois de la nature en étaient fort étonnés, et comme ils ignoraient que l'Élue de Dieu l'eût obtenu par ses prières, ils répétaient que malheureusement ce temps ne durerait pas, parce que c'était contraire à l'ordre régulier des choses. Il se maintint toutefois et dura sans interruption pendant le printemps qui suivit.

2 - Une autre fois, à l'époque de la moisson [1], comme il pleuvait continuellement, et que partout l'on priait avec instance, tant on craignait la perte des récoltes, celle-ci, s'unissant au peuple, offrit de si instantes prières afin d'apaiser le Seigneur, qu'elle obtint la promesse formelle d'un temps plus favorable. Il arriva en effet que ce jour même, quoique de gros nuages couvrissent encore le ciel, le soleil parut et éclaira toute la terre de ses rayons.

3 - Un soir après le souper, la communauté était allée dans la cour pour un travail. Le soleil brillait encore, mais on voyait de gros nuages chargés de pluie suspendus dans les airs. J'entendis alors moi-même celle-ci dire au Seigneur : « Ô Seigneur, Dieu de l'univers, je ne désire pas que vous accomplissiez comme de force mon humble volonté ; car si votre infinie bonté tient cette pluie suspendue dans les airs à cause de moi, et contrairement à ce qu'exigent votre gloire et la rigueur de votre justice, je vous en prie, que les nuages se déchirent et que votre très aimable volonté s'accomplisse. « Ô merveille ! elle n'avait pas dit ces mots, que le tonnerre retentit, et que la pluie tomba avec abondance. Dans sa stupéfaction, elle dit au Seigneur : « Ô Dieu très clément, s'il plaisait à votre Bonté de retenir la pluie jusqu'à ce que nous ayons terminé ce travail enjoint par l'obéissance ? » Et le Seigneur, si rempli de condescendance, retint la tempête jusqu'à l'achèvement de la besogne des sœurs. Mais à peine avaient-elles franchi les portes, qu'une pluie torrentielle accompagnée d'éclairs et de tonnerre s'abattit avec violence, et deux ou trois sœurs qui s'étaient attardées rentrèrent toutes mouillées.

4 - D'autres fois encore elle recevait miraculeusement l'assistance divine, sans formuler de prière, mais par une seule parole et comme en se jouant : si, par exemple, elle travaillait assise sur un tas de foin et que son aiguille ou son poinçon venait à lui échapper et à tomber dans le foin, aussitôt on l'entendait dire au Seigneur : « Seigneur, c'est bien en vain que je chercherais cet objet ; accordez-moi plutôt de le retrouver. » Puis, sans même regarder, elle plongeait la main au milieu du foin pour en retirer l'objet perdu, et cela avec autant d'assurance que si elle l'avait eu devant elle sur une table. C'est ainsi qu'en toute circonstance elle appelait à son secours ce Bien-Aimé qui régnait sur son âme et qu'elle trouvait toujours en lui un allié très fidèle et rempli de bonté.

5 - Une autre fois, comme elle priait le Seigneur de calmer la violence des vents qui amenait une grande sécheresse, elle reçut cette réponse : « Il est inutile que dans mes rapports avec toi je me serve du motif qui m'engage parfois à exaucer les prières de mes autres élus, car ma grâce a tellement uni ta volonté à la mienne que tu ne peux vouloir que ce que je veux. Or, ces tempêtes violentes vont ramener vers moi par la prière certains cœurs rebelles à mon amour. C'est pourquoi je n'accueillerai pas ta demande, mais tu recevras par contre un don spirituel. » Elle accepta avec joie cet échange, et trouva désormais sa joie à n'être exaucée que selon le bon plaisir de Dieu.

6 - Saint Grégoire nous dit que la sainteté des justes ne consiste pas à faire des miracles, mais plutôt à aimer le prochain comme soi-même, et cet amour, nous l'avons vu animait le cœur de cette Élue. Que le récit de si grands miracles suffise aussi à montrer que son âme était bien la demeure de Dieu. Que la bouche de ceux qui insultent la bonté gratuite du Seigneur soit à jamais fermée, et que la confiance des humbles croisse encore à la vue de ces merveilles, car ils peuvent espérer un profit pour eux-mêmes des bienfaits accordés à chacun des Élus

1. Livre III, chap. XXXI.

Chapitre XIV. - Des privilèges particuliers que Dieu lui avait accordés.

1 - Il faut ajouter ici plusieurs traits du même genre. J'eus autant de peine à les découvrir que s'ils avaient été scellés sous une lourde pierre. Le lecteur trouvera de plus les témoignages de personnes dignes de foi.

2 - Plusieurs venaient lui exposer leurs doutes et lui demander principalement si, pour telles ou telles raisons, ils ne devaient pas s'abstenir de la Communion. Après avoir résolu avec sagesse les difficultés de chacun, elle les engageait et parfois les forçait, pour ainsi dire, à s'approcher du Sacrement du Seigneur, en se confiant à la grâce et à la miséricorde de Dieu. Une fois cependant (ainsi qu'il arrive à toute âme sincère) elle craignit que ses réponses ne fussent trop présomptueuses. C'est pourquoi elle eut recours à la bonté ordinaire de son Seigneur, et, après lui avoir exposé ses craintes avec confiance, elle reçut cette réponse : « Ne crains pas, mais console-toi, sois ferme et tranquille parce que je suis le Dieu qui t'aime, et qui par un amour gratuit t'a créée et choisie pour habiter en toi et y prendre ses délices : tous ceux qui, avec dévotion et humilité, viendront chercher ma lumière auprès de toi obtiendront une réponse en quelque sorte infaillible, et je ne permettrai pas que les âmes qui seraient indignes de se nourrir du sacrement de mon corps et de mon sang viennent te consulter à ce sujet. C'est pourquoi, lorsque je dirigerai vers toi des cœurs fatigués et accablés pour qu'ils reçoivent un soulagement, dis-leur de venir en toute confiance me recevoir, parce que par amour et par égard pour toi je ne leur fermerai pas mon sein paternel, mais je les serrerai dans les bras de ma tendresse pour leur donner le doux baiser de paix.

3 - Comme elle priait ensuite pour une personne, elle craignit que cette âme n'espérât recevoir par son entremise plus qu'elle ne pourrait lui obtenir, et le Seigneur répondit avec bonté : « Je donnerai toujours à chacun ce qu'il aura espéré obtenir par ton intercession. De plus, j'accorderai ce que tu auras

promis de ma part, et si parfois la fragilité humaine empêche d'en ressentir l'effet, j'aurai cependant opéré dans cette âme l'avancement que tu avais promis.

4 - Quelques jours après, ces paroles du Seigneur revinrent à son souvenir, et, considérant en même temps son indignité, elle lui demanda comment il pouvait accomplir de telles merveilles par une aussi vile créature. Le Seigneur répondit : « Est-ce que la foi de l'Église ne possède pas collectivement ce que j'ai promis à Pierre seul par ces paroles : *Ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel*, etc. ? (Matth., XVI, 19.) Elle croit que ce même pouvoir réside encore chez tous les ministres sacrés ; pourquoi ne croirais-tu pas que je puis et je veux accomplir les promesses que mon amour a daigné te faire ? » Et lui touchant la langue, il dit : « *Voici que j'ai mis mes paroles en ta bouche* (Jérém., I, 9) et je confirme dans ma vérité tout ce que tu diras au prochain sous l'inspiration de mon Esprit. Si tu promets quelque chose sur la terre au nom de ma bonté, je le ratifierai sans le ciel. » Elle objecta : « Seigneur, je ne me réjouirais vraiment pas si le prochain devait subir quelque détriment parce que je lui aurais dit, sous l'impulsion de l'esprit, que telle faute ne peut rester impunie ou autre chose semblable. » Le Seigneur répondit : « Lorsque le zèle de la justice ou l'amour des âmes te fera tenir ce langage, j'entourerai cette personne de la douceur de ma bonté, et je l'exciterai à la componction afin qu'elle ne mérite plus ma vengeance. » Elle fit encore cette question : « Seigneur, si vous parlez vraiment par ma bouche, comme votre bonté daigne l'assurer, comment se fait-il que parfois mes conseils produisent si peu d'effet, bien que je ne sois inspirée que par le désir de votre gloire et du salut des âmes ? » Le Seigneur répondit : « Ne sois pas étonnée si tes paroles sont quelquefois prononcées en vain, puisque moi-même j'ai souvent prêché sur la terre avec toute l'ardeur de mon divin Esprit sans qu'il en résultât aucun bien : toutes choses sont réglées par ma divine Providence, et arrivent en leur temps. »

5 - Un jour elle reprit une personne de ses fautes, et courut ensuite se réfugier auprès du Seigneur, le suppliant d'éclairer son intelligence par la lumière de la science divine, afin qu'elle ne parlât à chacun que selon le bon plaisir de Dieu. Le Seigneur répondit : « Ne crains point, ma fille, mais prends confiance parce que je t'ai accordé ce privilège : lorsqu'on viendra te consulter avec sincérité et humilité tu jugeras et décideras dans la lumière de ma vérité, et comme je juge moi-même, suivant la nature des choses et la condition des personnes. Si je trouve la matière grave, tu donneras de ma part une réponse sévère ; si au contraire la matière est légère, la réponse sera moins rigoureuse. » Mais celle-ci, profondément pénétrée du sentiment de son indignité, dit au Seigneur : « Ô Maître du ciel et de la terre, retirez à vous et contenez cette excessive bonté, parce que, n'étant que cendre et poussière, je suis indigne de recevoir un don si magnifique ! » Et le Seigneur répondit avec une douce tendresse : « Est-ce vraiment une si grande chose de laisser

juger les causes de mon inimitié par celle qui expérimenta si souvent les secrets de mon amitié ? » Il ajouta : « Celui-là ne sera jamais trompé dans son attente, qui, au milieu de l'épreuve et de la tristesse, viendra en toute humilité et simplicité chercher tes paroles de consolation, parce que moi, le Dieu qui réside en ton âme, je veux sous l'inspiration de mon amoureuse tendresse répandre par toi mes bienfaits, et la joie que ton âme éprouvera sera vraiment puisée à la source débordante de mon Cœur sacré. »

6 - Elle priait un autre jour pour des personnes qui lui étaient recommandées et reçut du Seigneur cette réponse : « Autrefois celui qui pouvait saisir la corne de l'autel se réjouissait d'y avoir trouvé la paix. Maintenant, parce que j'ai daigné te choisir pour demeure, celui qui implorera avec confiance le secours de tes prières recevra la grâce du salut. » Ce fait est confirmé par le témoignage de Dame M., notre chantre, de douce mémoire. Priant un jour pour celle-ci, elle vit son cœur sous la forme d'un pont très solide bordé à droite et à gauche de deux fortes murailles : l'une représentait la divinité de Jésus-Christ, et l'autre sa très sainte humanité. Elle comprit que le Seigneur disait : « Ceux qui voudront venir à moi par ce pont ne pourront tomber ni dévier du droit chemin », c'est-à-dire qu'en recherchant ses conseils et en les suivant avec humilité, ils ne s'égareront jamais.

Chapitre XV. - Comment Dieu l'obligea à publier ses faveurs.

1 - Dieu lui manifesta ensuite sa volonté de la voir publier le récit de toutes ces grâces. Mais elle se demandait en elle-même avec étonnement quelle serait l'utilité d'un tel écrit, car d'un côté elle était fermement résolue à ne pas permettre que de son vivant on en connût quelque chose, et il lui semblait d'autre part que cette révélation, faite après sa mort, n'apporterait que trouble aux fidèles, puisqu'ils n'en pourraient tirer aucun profit. Le Seigneur, répondant à ces pensées, lui dit : « Lorsque sainte Catherine était en prison, je l'ai visitée et consolée par ces paroles : « Sois contente, ma fille, parce que je suis avec toi. » J'ai appelé Jean mon apôtre préféré par ces mots : « Viens à moi, mon bien-aimé. » Et la vie des saints montre encore beaucoup de traits semblables. A quoi servent-ils, si ce n'est à augmenter la dévotion, et à rappeler ma tendresse et ma bonté pour les hommes ? » Le Seigneur ajouta : « En apprenant ces faveurs, plusieurs pourront être portés à les désirer pour eux-mêmes, et dans cette pensée ils ne manqueront pas de travailler quelque peu à l'amendement de leur vie. »

2 - Une autre fois encore, elle se demandait avec surprise pourquoi depuis si longtemps le Seigneur la poussait intérieurement à manifester ce qui est contenu dans ce livre [1], car elle n'ignorait pas que des esprits étroits

mépriseraient ces dons et y trouveraient un prétexte à la calomnie, plutôt qu'un sujet d'édification. Le Seigneur daigna l'instruire par ces paroles : « Ma grâce a été placée en toi avec une telle abondance, que je dois en exiger plus de fruit. C'est pourquoi je veux que les âmes qui ont reçu des faveurs semblables aux tiennes, et qui par négligence leur accordent peu d'estime, se ressouviennent, en lisant tes récits, des grâces dont elles ont été comblées, et soient excitées à une reconnaissance qui leur en méritera de nouvelles. Quant à ceux qui ont un cœur pervers et veulent mépriser mes dons, que leur péché retombe sur eux, sans que tu en souffres rien ; le prophète n'a-t-il pas dit de moi : « *Ponam eis offendiculum* : Je poserai devant eux une pierre d'achoppement ? » (Ezéch., III, 20.)

3 - Ces paroles lui firent comprendre que parfois Dieu engage ses élus à accomplir des actions qui seront pour d'autres un sujet de scandale ; les élus cependant ne doivent pas omettre ces actes dans l'espérance d'avoir la paix avec les méchants, parce que la véritable paix consiste dans la victoire des bons sur les mauvais. L'âme fidèle remporte cette victoire lorsque, ne négligeant rien de ce qui regarde la gloire de Dieu, elle s'efforce d'adoucir les hommes pervers par sa bienveillance et ses bons services et parvient ainsi à gagner leurs âmes. Que s'il lui arrivait de n'obtenir aucun succès, la récompense ne lui serait cependant pas refusée. Hugues (de Saint-Victor) a dit : « Les fidèles peuvent toujours trouver des motifs de doute, les infidèles ont toujours, s'ils le veulent, des raisons de croire : aussi c'est avec justice que les fidèles reçoivent la récompense de leur foi, et les infidèles la punition de leur incrédulité [2]. »

1. Il s'agit ici de, révélations qui sont contenues dans les livres 2, 3, 4 et 5, lesquelles étaient déjà écrites avant que parût ce premier livre qui contient la vie de notre Sainte.

2. Hugues de Saint-Victor, *De area morali*, IV, 3.

Chapitre XVI. - Révélations reçues par plusieurs personnes et fournissant des témoignages encore plus convaincants de la réalité des siennes.

1 - Elle considérait sa bassesse et sa misère, et se jugeait tout à fait indigne des faveurs dont le Seigneur daignait l'enrichir. C'est pourquoi elle vint trouver Dame M., d'heureuse mémoire, universellement connue et respectée à cause des révélations qu'elle avait reçues de Dieu, et la supplia humblement de consulter le Seigneur au sujet des faveurs relatées plus haut. Ce n'est pas

qu'elle doutât et recherchât une certitude, mais elle désirait être excitée à une plus grande reconnaissance pour des dons si généreux, et se sentir affermie dans la confiance, si la vue de son indignité devait plus tard lui faire concevoir quelque doute. Dame M. se mit en prière afin de consulter Dieu : elle vit alors le Seigneur Jésus comme un Époux plein de grâce et de charmes, plus beau que des milliers d'anges et paré d'un vêtement doublé d'or. De son bras droit il tenait étroitement serrée contre lui celle pour qui Dame M. priait, en sorte que le cœur de cette vierge semblait attaché à la blessure d'amour du Cœur du Seigneur, et de son bras gauche la vierge à son tour tenait serré contre elle son Bien-Aimé. La vénérable M. admira cette vision et voulut en connaître la signification. Le Seigneur lui dit : « Par la couleur verte de mes vêtements doublés d'or, est figurée l'opération de ma Divinité qui germe et fleurit dans l'amour. » Et il ajouta : « Cette opération fleurit avec vigueur dans cette âme. Tu vois son cœur fixé sur la blessure de mon côté parce que je me la suis unie d'une manière si incomparable qu'elle peut à chaque heure recevoir directement les influences de ma divinité. » M. demanda encore : « Seigneur, avez-vous réellement promis à cette Élue la vraie lumière de votre connaissance, pour répondre en toute sûreté aux difficultés qui lui seront proposées, et mettre ainsi les âmes dans la voie du salut ? Elle m'a rapporté vos promesses en revenant dans son humilité chercher près de moi quelque lumière. » Le Seigneur répondit avec une grande bonté : « Je lui ai accordé des privilèges spéciaux, en sorte que chacun obtiendra vraiment par son entremise tout ce qu'il désire, et ma miséricorde ne trouvera jamais indigne de la communion une âme que celle-ci aura jugée digne ; bien plus je considérerai avec une affection spéciale celui qu'elle aura engagé à se nourrir de mon corps et de mon sang. Quand elle jugera graves ou légères les fautes de ceux qui la consulteront, ma divine Sagesse ne portera pas une autre sentence. Et comme il y en a trois dans le ciel qui rendent témoignage, à savoir le Père, le Verbe et le Saint-Esprit (I Jean, V, 7), elle devra toujours aussi appuyer ses décisions sur une triple assurance :

1° lorsqu'il s'agira d'instruire le prochain, qu'elle cherche si la voix de l'Esprit l'inspire intérieurement ;

2° qu'elle considère si celui à qui elle parle regrette sa faute ou désire la regretter ;

3° s'il a de la bonne volonté.

Dès que ces trois signes se rencontreront, elle pourra dans ses réponses suivre en toute sécurité son inspiration, parce que je ratifierai sans aucun doute les engagements qu'elle aura pris au nom de ma bonté. » Et le Seigneur ajouta : « Si elle doit parler à quelqu'un, qu'elle attire en son âme par un profond soupir le souffle de mon divin Cœur, et tout ce qu'elle dira portera le cachet de la certitude. Elle ne pourra se tromper ni tromper les autres; bien plus, tous connaîtront par ses paroles les secrets de mon Cœur. » Le Seigneur

dit encore : « Qu'elle garde fidèlement ce témoignage que tu vas lui donner, et si, avec le temps et par suite d'occupations multiples, elle croit voir ma grâce s'attiédir en son âme, il ne faut pas qu'elle perde confiance, car je lui confirme ces privilèges pour tous les jours de sa vie. »

2 - Dame M. demanda encore au Seigneur si la manière d'agir de celle-ci n'était pas répréhensible, et d'où venait qu'à chaque heure elle s'empressait d'accomplir tout ce qui se présentait à son esprit, comme si pour elle c'eût été une même chose de prier, de lire, d'écrire, d'instruire le prochain, de le corriger ou de le consoler. Le Seigneur répondit : « J'ai tellement uni son âme à mon Cœur sacré, qu'étant devenue un même esprit avec moi, sa volonté s'harmonise avec la mienne, comme les membres d'un homme s'harmonisent avec son vouloir. En effet, l'homme conçoit une pensée et dit : Fais ceci ; aussitôt la main obéit. Il dit encore : Regarde cela, et sur-le-champ ses yeux s'ouvrent à la lumière. Ainsi, par ma grâce, elle me demeure unie afin d'accomplir à toute heure ce que j'attends d'elle. Je l'ai choisie pour ma demeure, en sorte que sa volonté, et par conséquent l'œuvre de cette bonne volonté est proche de mon Cœur, comme le bras avec lequel j'agis. Son intelligence est comme l'œil de mon humanité lorsqu'elle recherche ce qui me plaît. L'ardeur de son âme semble être ma langue, quand, sous l'impulsion de l'Esprit, elle dit ce que je veux. Son jugement discret me tient lieu de flair. J'incline les oreilles de ma miséricorde vers la créature qui lui a inspiré une tendre compassion, et son intention me sert de pieds parce qu'elle ne se propose jamais d'autre but que celui où je puis tendre moi-même. Il importe donc qu'elle se hâte toujours, poussée par le souffle de l'Esprit, et qu'une œuvre étant achevée, je la trouve prête à suivre une autre inspiration. Si elle commet quelque négligence, sa conscience n'en sera pas chargée, puisqu'elle y suppléera en accomplissant par ailleurs ma volonté. »

3 - Une autre personne, très expérimentée dans la science spirituelle, après avoir prié et rendu grâces à Dieu pour les bienfaits accordés à celle-ci, reçut aussi une révélation qui prouvait les dons extraordinaires et l'union de cette âme avec le Seigneur. Nous pouvons donc conclure que toutes ces faveurs venaient de Dieu, puisqu'il les attestait d'une manière digne de foi en les faisant résonner comme le murmure d'une brise légère à l'oreille spirituelle de ces deux personnes, dont l'une ignorait la révélation que l'autre avait reçue, aussi complètement que les habitants de Rome ignorent les faits qui se passent au même instant à Jérusalem. Toutefois cette dernière personne nous apprit encore dans le récit de sa révélation, que toutes les grâces reçues de Dieu par celle-ci étaient peu de chose, en comparaison de celles que le Seigneur se proposait dans la suite de répandre sur son âme. Et elle ajouta : « Elle parviendra à une si grande union avec Dieu, que ses yeux ne verront que ce que Dieu daignera voir par eux ; sa bouche ne dira que ce qu'il plaira à Dieu de dire par elle; et ainsi des autres sens. » Mais à quel moment et de quelle manière Dieu réalisa-t-il cette promesse ? Lui seul le sait et l'âme qui

reçut cette insigne faveur. Cependant ceux qui perçurent plus délicatement en elle le don de Dieu en eurent aussi connaissance.

4 - Une autre fois, celle-ci pria encore Dame M. de demander pour elle au Seigneur les vertus de mansuétude et de patience dont elle croyait avoir un besoin spécial. La vénérable M., ayant accédé à son désir, reçut cette réponse : « La mansuétude qui me plaît en celle-ci tire son nom du mot latin *manendo*, résider. Et parce que j'habite son âme, elle devra être semblable à une jeune épouse qui jouit de la présence de son époux et ne sort de chez elle, si la nécessité l'y force, qu'en prenant cet époux par la main, comme pour le contraindre à la suivre. Ainsi, lorsque mon épouse devra quitter la douce retraite de la jouissance intérieure pour s'en aller instruire le prochain, qu'elle imprime d'abord sur son cœur la croix du salut, qu'au début de son discours, elle invoque mon nom, ensuite elle pourra dire avec confiance tout ce que la grâce lui suggérera. La patience qui me plaît encore en elle vient des mots *pax* et *scientia*, paix et science. Qu'elle s'exerce donc à la patience avec tant de soin, qu'en supportant l'adversité elle ne perde pas la paix du cœur, mais se souvienne pourquoi elle souffre, c'est-à-dire pour me prouver son amour et sa fidélité. »

5 - Une autre personne à qui celle-ci était tout à fait étrangère, mais qui avait prié pour elle à sa demande, reçut du Seigneur cette réponse : « Je l'ai choisie pour ma demeure parce que je vois avec délices que tout ce que les hommes aiment dans cette Élue est mon œuvre propre. Ceux mêmes qui ne comprennent rien aux choses spirituelles admirent cependant en elle mes dons extérieurs, tels que l'intelligence, l'éloquence. Aussi je l'ai exilée en quelque sorte loin de tous ses parents [1], afin que personne ne l'aimât à ce titre et que je fusse le seul motif de l'affection qu'on aurait pour elle. »

6 - Celle-ci pria encore une autre personne de demander au Seigneur d'où venait que, vivant depuis tant d'années dans le sentiment de la présence de Dieu, il lui semblait agir avec une sorte de négligence sans commettre toutefois de faute grave qui parût forcer le Seigneur à se montrer irrité contre elle. Cette personne reçut la réponse suivante : « Si je ne lui parais jamais irrité, c'est qu'elle trouve toujours bon et juste tout ce que je permets et ne se trouble d'aucun événement. Lorsqu'elle a une affliction à supporter, elle tempère sa douleur par cette pensée que ma Providence divine ordonne toutes choses. Bernard a dit : « A qui Dieu plaît, celui-là ne peut que plaire à Dieu [2] » ; aussi je me montre toujours bienveillant à son égard. »

7 - Après avoir reçu ces diverses réponses, elle se sentit animée d'une grande reconnaissance envers l'infinie Bonté et rendit grâces à Dieu, disant, entre autres choses : « Comment se peut-il faire, ô mon Bien-Aimé, que votre indulgence daigne à ce point dissimuler tout le mal qui est en moi, puisque, si votre volonté m'est toujours agréable, il ne faut pas l'attribuer à ma vertu, mais bien à cette divine largesse qui me donne la grâce. » Et le Seigneur

daigna l'instruire par cette comparaison : « Quand les caractères d'un livre semblent trop petits pour être lus avec facilité, l'homme se sert d'un verre grossissant ; dans ce cas, le livre n'a subi aucun changement, c'est le cristal qui a produit cet effet. De même si je trouve en toi quelque lacune, mon excessive bonté me porte à la combler. »

1. Gertrude nous est montrée ici comme privée de parents et d'amis. Nous en concluons qu'elle devint orpheline dans un âge encore tendre, et que sans doute elle était originaire d'un pays éloigné, puisqu'elle n'avait dans le voisinage ni parents ni amis.

2. S. Bernard, Sermon XXIV, 8, sur le Cantique.

Chapitre XVII. - De l'intimité croissante de ses rapports avec Dieu.

1 - Comme il lui arrivait parfois d'être privée de la visite du Seigneur durant un certain temps sans en ressentir aucune peine, elle saisit un jour l'occasion d'en demander la raison. Le Seigneur lui répondit : « Une trop grande proximité empêche quelquefois les amis de se bien voir : par exemple s'ils se serrent dans les bras l'un de l'autre et se donnent un baiser, ils ne peuvent goûter en même temps le plaisir de se regarder. » Par ces paroles elle comprit que la soustraction momentanée de la grâce augmente beaucoup les mérites, pourvu que l'homme durant cette épreuve accomplisse son devoir avec autant de courage, malgré les efforts qu'il doit faire.

2 - Elle se demanda ensuite pourquoi le Seigneur ne la visitait plus de la même manière qu'autrefois : « C'est qu'alors, répondit le Seigneur, je t'instruisais fréquemment par des réponses qui te permettaient de faire connaître au prochain mon bon plaisir. Maintenant, c'est à ton intelligence seulement que je manifeste mes opérations, parce qu'il serait souvent difficile de les traduire en paroles. Je réunis dans ton âme comme dans un trésor les richesses de ma grâce, afin que chacun trouve en toi ce qu'il y voudra chercher. Tu seras comme une épouse qui connaît tous les secrets de son époux et qui, après avoir vécu longtemps avec lui, sait deviner ses volontés. Toutefois il ne conviendrait pas de révéler les secrets qu'une réciproque intimité a permis de connaître. »

3 - Elle vit dans la suite la réalité de ces promesses, car, lorsqu'elle priait pour une intention qui lui était fortement recommandée, il lui était impossible de vouloir obtenir une réponse du Seigneur comme auparavant. Il lui suffisait alors de sentir en elle la grâce de prier pour telle cause : c'était une preuve assurée de l'inspiration de Dieu, aussi bien que jadis la réponse divine. De même, si quelqu'un cherchait auprès d'elle conseil ou consolation, elle sentait aussitôt que la grâce de répondre lui était donnée, et cette grâce était accompagnée d'une telle certitude, qu'elle eût été prête à subir la mort pour assurer la vérité de ses paroles. Cependant elle n'avait eu aucune

connaissance de ce dont il s'agissait, ni par paroles, ni par écrit, et n'y avait même pas songé. Mais si elle ne recevait aucune révélation concernant l'objet de sa prière, elle se réjouissait de ce que la Sagesse divine est si impénétrable, et si inséparablement jointe à l'Amour, que le meilleur parti est de lui abandonner toute chose. Cet abandon avait alors pour elle plus de charmes que la connaissance profonde des secrets mystères de Dieu.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME

Table des matières

Le Héraut de l'Amour Divin 1
LIVRE QUATRIÈME.....4
Prologue.....4
Chapitre I. - Recommandation de la personne.....6
Chapitre II. - Témoignage de la grâce. 9
Chapitre III. - Second témoignage.....11
Chapitre IV. - Du troisième témoignage. 14
Chapitre V. - Caractères et beautés d'un ciel spirituel.....15
Chapitre VI. - De son inflexible justice.....16
Chapitre VII. - de son zèle pour le salut des âmes. 17
Chapitre VIII. - De sa compatissante charité.....19
Chapitre IX. - De son admirable chasteté. 19
Chapitre XI. - De la vertu d'humilité et de plusieurs autres vertus qui brillèrent en elle comme autant d'étoiles.....23
Chapitre XII. - Témoignages plus évidents encore de ce qu'elle fut un ciel spirituel. 27
Chapitre XIII. - De quelques miracles.....28
Chapitre XIV. - Des privilèges particuliers que Dieu lui avait accordés. 30
Chapitre XV. - Comment Dieu l'obligea à publier ses faveurs.....32
Chapitre XVI. - Révélations reçues par plusieurs personnes et fournissant des témoignages encore plus convaincants de la réalité des siennes. 33
Chapitre XVII. - De l'intimité croissante de ses rapports avec Dieu. 37